L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 30 SEPTEMBRE 1854.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Comp. Éditeurs-Propriétaires: G. F. WEISSE. N. DUFOUR. E. DUVERGER. G. MARBY. No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 30 SEPTEMBRE.

LE MINISTRE DES ETATS-UNIS A MADRID.

Le télégraphe d'abord et les journaux ensuite ont annoncé le départ de M. Soulé de Madrid où il représente les Etats-Unis en qualité d'ambassadeur. Suivant les uns M. Soulé ne fait qu'un simple voyage d'agrément; suivant les autres il a dû s'éloigner de l'Espagne par ordre du gouvernement de ce pays, qui aurait eu les preuves de sa participation dans les derniers troubles qui ont agité la capitale. Nous sommes de l'avis des premiers: il faudrait que le ministre américain eût perdu la tête pour oublier sa dignité et ses devoirs au point de fomenter une révolution en Espagne. Cela n'est ni vraisemblable ni probable. La *Presse*, dans son bulletin du jour, se borne à annoncer que M. Soulé a pris un congé de quelques mois et qu'il se rend dans le département de l'Ariége. Celui-ci a traversé Bayonne le 4 septembre se rendant aux eaux des Pyrenées.

A propos du départ du ministre américain de Madrid, nous lisons dans une correspondance de cette dernière ville:

« Nos cercles s'entretiennent beaucoup d'une nouvelle transmise de la Nouvelle-Orléans à un négociant de cette ville. Une expédition serait sortie d'un port américain pour faire une tentative contre Cuba avant l'arrivée du nouveau capitaine général. L'inquiétude est assez grande et l'indignation publique ne ménage pas ses termes contre les flibustiers et les larrons des Etats-Unis. Faut-il voir une coïncidence entre ces événements et le départ de M. l'Ambassadeur des Etats-Unis, qui va passer quelque temps au milieu de sa famille, dans le département de l'Ariége. On ne sait que penser. Je dois ajouter que les bruits de démission de M. Soulé, dont je vous ai fait part il y a déjà plusieurs jours, prennent beaucoup de consistance. Cette situation embrouillée nous prépare évidemment quelque coup de théâtre.»

Voici maintenant un extrait d'une lettre particulière:

« Le départ de M. Soulé, représentant des Etats-Unis, répand l'alarme dans les réunions politiques par les proportions colossales qu'il plaît à certains spéculateurs de lui donner, soit à la Bourse, soit dans les cercles financiers. D'après ces nouvelles de mauvais augure, l'invasion de l'île de Cuba par des bandes d'Américains serait déjà un fait consommé, la perte des possessions espagnoles appartiendrait depuis quelques jours aux successeurs de Lopez, et ce serait précisément par ce seul motif que M. Soulé avait jugé opportun de passer la frontière. Pour les hommes posés, ceux qui, initiés aux secrets de la politique des Etats-Unis, ne jugent toutefois du danger que par des faits accomplis, l'invasion, bien qu'imminente, n'a quant à présent aucun fondement.

« M. Soulé est parti hier, à minuit, pour Saint-Girons, département de l'Ariége. Le matériel de ambassade a déjà été transporté chez le premier secrétaire, Perez, rue d'Alcala. Quelques uns prétendent, à tort je crois, que ce diplomate n'est pas resté étranger aux événements du 28. Il me suffit de voir mêler à ce fait des détails sur le duel de M. Soulé avec M. Turgot, pour que je croie devoir vous mettre en garde contre les bruits absurdes que la malice et l'ignorance font circuler.»

Nous lisons en outre dans le *Siècle*:

« Nous avons enregistré hier soir (5 septembre) la nouvelle donnée par la *Patrie*, que M. Soulé, ambassadeur des Etats-Unis, avait demandé ses passeports. Il convient d'observer que cette nouvelle porte la date de Madrid, 1er septembre, et que l'on a reçu des dépêches de cette capitale du 2 et du 3. Celle du 3 annonçait [illegible] dans le *Siecle* d'hier. Le télégraphe aurait-il passé sous silence un événement aussi grave qu'une rupture avec les Etats-Unis?

Le *Diario Español* a articulé de graves accusations contre M. Soulé. Le correspondant du *London Times* nous apprend qu'il en a été beaucoup question à Paris et qu'à tort ou à raison on pensait que M. Soulé n'avait pas été étranger à l'affaire du 28 août. L'écrivain ajoute qu'il a tout lieu de croire que les ministres se sont émus des bruits qui couraient, mais qu'ils n'avaient pu obtenir aucune preuve de la complicité du ministre américain. Cependant, dit le correspondant du journal anglais, il y a de fortes présomptions que M. Soulé conspirait depuis quelque temps contre la tranquillité de l'Espagne. On croit généralement qu'il n'aime pas Espartero. Une circonstance qui semblerait confirmer les assertions du *Diario*, c'est que deux officiers en demi-solde, connus par leur sauvage audace et généralement intimement liés avec M. Soulé, ont pris une part considérable dans l'affaire du 28. L'un d'eux jugea prudent de se retirer lorsqu'il vit que les choses prenaient une mauvaise tournure, l'autre fut fait prisonnier. Beaucoup de personnes doutent que M. Soulé revienne en Espagne. Le même correspondant confirme dans une lettre subséquente les détails qu'on vient de lire et annonce que le gouvernement avait enfin acquis la preuve du rôle important que le ministre américain avait joué dans la tentative révolutionnaire du 28. Il déclare de nouveau que selon toute probabilité M. Soulé ne retournera pas en Espagne.

Nous trouvons plus loin les deux correspondances du *Times* dont nous venons de parler, ainsi que l'article du *Diario*.

On prétend que l'article du *Diario* est dû à la plume de M. Lopez Roberts, autrefois secrétaire du général Concha à la Havane, et le protégé, dit-on, de toute la confiance du gouvernement espagnol.

ESPAGNE.
Correspondance du London Times et article du Diario à ce sujet.

« J'ai ignoré en partie les raisons qui avaient pu porter le *Diario Español* à formuler, contre le ministre des Etats-Unis à Madrid, les graves accusations renfermées dans l'article reproduit plus bas. Ces accusations sont le sujet des conversations depuis plusieurs jours et surtout depuis l'affaire du 28 août, dans laquelle M. Soulé est, dit-on, impliqué. J'ai des raisons de croire que ce sujet a occupé l'attention du ministère, mais qu'il n'a pu obtenir de preuves positives de la prétendue participation de l'Envoyé américain aux manœuvres des mécontents. Tout semble indiquer, néanmoins, qu'il conspirait, depuis quelque temps, contre la tranquillité de l'Espagne. Je dirai même que les renseignements que je tiens de personnes les plus respectables sont tels, que je ne doute presque plus...... On croit qu'il n'aime pas Espartero.

« Ce qui rend probables ces accusations portées par le *Diario* et ce que je sais pertinemment, c'est que deux colonels de l'armée (hommes d'un caractère turbulent et exalté) qui se trouvaient en demi-solde et étaient les amis intimes de M. Soulé, ont joué un rôle important dans l'affaire du 28. L'un d'eux, voyant que les choses prenaient une mauvaise tournure se retira prudemment; l'autre resta et fut fait prisonnier......... Il y a des personnes qui doutent que M. Soulé revienne en Espagne; ce serait à désirer. Sa présence est un nouvel élément de discorde entre l'Espagne et les Etats-Unis et je ne serais pas éloigné de croire qu'il regretterait à peine d'abandonner une capitale où les soupçons et même l'antipathie qui, il ne peut pas l'ignorer, existent contre lui, n'ont encore été contrebalancées par aucun brillant succès diplomatique.»

Une lettre du même correspondant, datée du 1er septembre, renferme ce qui suit:

« Ce que j'ai écrit hier au sujet de M. Soulé est pleinement confirmé et je peux ajouter que de forts témoignages établissent qu'il a poussé à la tentative du 28. Il commença ses opérations peu d'heures après le départ de Marie Christine. Il avait des agents aux barricades et fournissait de l'argent. La manière dont a été prouvé ce que je raconte, fera très probablement que cette affaire ne sera pas mise au jour, et il n'est pas nécessaire qu'elle le soit. M. Soulé n'osera pas revenir à Madrid. Il ne peut exister aujourd'hui aucun doute quant à la ligne de conduite qu'il a cru devoir suivre.»

(Extrait du *Diario Español* du 30 août.)

« Nous lisons, dans quelques journaux d'hier:

« Plusieurs de nos confrères annoncent que M. Soulé a envoyé sa démission de représentant des Etats-Unis en Espagne. Nous croyons que cette nouvelle n'est pas exacte et que la vérité est que M. Soulé part, dans le courant de cette semaine, pour l'étranger. Quelques personnes soupçonnent qu'il ne veut pas se trouver à Madrid, lorsqu'arrivera la nouvelle de l'invasion de Cuba par les flibustiers.» Cette rumeur nous est également parvenue de différents points, c'est à cause de cela et parce que nous l'avons vu publiée, que nous croyons devoir y consacrer quelques lignes.

Il paraît, en effet, qu'à l'heure qu'il est, une expédition de flibustiers, organisée à la connaissance et sous les yeux des agents du Gouvernement Fédéral, a dû quitter le territoire américain pour envahir Cuba, malgré les mesures efficaces adoptées par le Président dans ses proclamations. Mais, en supposant que cette expédition soit partie et que nous apprenions sous peu que les Etats-Unis ont jeté sur l'île une nouvelle bande d'incendiaires et de flibustiers, nous ne voyons pas pourquoi M. Soulé abandonnerait son poste. Le ministre américain doutera-t-il le moindrement de sa sécurité, quels que soient les événements de l'autre côté de l'Atlantique? Craint-il, par hasard, qu'on n'ait pas ici de respect pour le drapeau des Etats-Unis, respect que n'a pas inspiré, en 1851, le drapeau de l'Espagne dans la ville de l'Union Américaine dont M. Soulé a fait sa patrie après avoir renoncé à la France.

Le ministre des Etats-Unis se tromperait étrangement. Nous déclarons, une fois pour toutes, au nom de ce loyal et honorable peuple, si jaloux de la dignité nationale, que si M. Soulé exprimait, dans le but de motiver son voyage, le plus léger doute de sa sécurité à Madrid, ce doute serait sans fondement et calomnieux.

M. Soulé n'aurait-il pas eu pour notre nation le respect qu'il lui devait; aurait-il eu recours à tous les moyens imaginables pour favoriser des projets tendant à séparer de l'Espagne sa colonie la plus importante; aurait-il cherché à profiter de la dégradation du gouvernement que le peuple a heureusement renversé; aurait-il essayé de profiter de l'insatiable voracité des influences de haut et de bas étage; aurait-il clairement prouvé qu'il a tenté de violer la sainteté de notre révolution, de jeter la désunion parmi nous et de séduire les citoyens irréfléchis, à l'aide d'une vile intrigue, de l'argent et de la promesse des armes pour saper le pouvoir des honorables patriotes qui dirigent aujourd'hui les destinées du pays; aurait-il réussi à attirer un petit nombre d'hommes qui n'ont pas découvert, dans ses doucereuses et flatteuses paroles, l'intention de maintenir l'agitation et le désordre dans la Péninsule afin de priver Cuba du secours de la mère patrie; les habitants de Madrid sauraient-ils qu'il a voulu profiter d'un moment d'effervescence pour exciter traîtreusement l'indignation et pousser le peuple à quelque excès qui servirait à couronner certain catalogue d'insultes supposées; tout cela serait-il certain, les Espagnols ont assez d'intelligence, de prudence et de dignité pour mépriser de tels stratagèmes et d'aussi misérables desseins. M. Soulé pourrait rester à Madrid en toute sûreté, si le gouvernement de Sa Majesté ne jugeait pas convenable de lui envoyer ses passe ports.

Le peuple de Madrid n'a rien fait et ne fera rien qui soit de nature à faire craindre pour la sécurité des ministres étrangers; il n'a rien fait et ne fera rien contre le représentant des Etats-Unis, car il est intéressé à ce que chaque jour rende plus grand et plus honorable pour l'Espagne le contraste qui sera naturellement établi entre les nations qui savent maintenir leurs droits, tout en respectant ceux des autres, et les peuples qui prétendent considérer leurs droits et ceux de l'étranger à leur point de vue, selon leur volonté et même le caprice de quelques-uns de leurs hommes influents qui se jouent des prérogatives et de la paix entre les nations pour arriver à la popularité et favoriser leur intérêt personnel.

BULLETIN EUROPEEN.

La malle nous a transmis hier nos liasses de journaux européens apportés par l'*Arabia*: nos dernières dates sont du 9 courant pour l'Angleterre et du 7 pour le continent.

Une dépêche télégraphique de Trieste, apportant des nouvelles de Constantinople du 28 août, dit que le maréchal de St-Arnaud a adressé aux troupes alliées une proclamation dans laquelle l'expédition leur est officiellement annoncée, en y assignant pour but non pas seulement la Crimée, mais Sébastopol même. «C'est là,» dirait le maréchal en terminant, d'après la dépêche télégraphique, «c'est là que nous trouverons les gages de paix qui doivent rendre possible notre retour dans notre patrie.»

Il faut, dit un journal, à une époque aussi avancée de la saison, que cette grande entreprise soit poussée très-vigoureusement, pour que le résultat que l'on a eu vue ait chance d'être obtenu avant le moment où la mer Noire devient dangereuse pour les flottes. Nous sommes à la veille de l'équinoxe d'automne, et vers cette époque il règne dans cette mer des tempêtes qui rendent la navigation fort difficile. Les marins éminents placés à la tête des escadres anglo-françaises ont sans doute prévu cela, et si l'expédition est entreprise aujourd'hui, c'est que sans doute on a l'espoir de la mener à bonne fin en un court espace de temps.

Dans la Baltique, la campagne peut être considérée comme terminée. D'ici à deux ou trois semaines, ces parages deviendront à peu près intenables pour les flottes. Il n'est pas probable que rien d'important soit entrepris avant cette époque. La prise de Bomarsund restera le fait d'armes de la saison.

Aux dernières dates, on avait remis en circulation à Paris le bruit que l'Autriche allait immédiatement prendre part d'une manière active aux opérations de guerre que poursuivent les puissances occidentales. Les journaux bien renseignés disent, au contraire, que, pendant cette fin de campagne l'Autriche bornera son rôle à l'occupation non-contestée des Principautés. Ils ne croient pas à une coopération active et immédiate de l'Autriche aux entreprises des troupes anglo-franco turques, et l'insistance que l'on met à répandre ce bruit ne le leur fait pas considérer comme plus vraisemblable.

Le *Moniteur* continue à rendre compte des réceptions et des fêtes qui ont lieu à Boulogne. Le séjour du mari de la reine Victoria se prolongera plusieurs jours, pendant lesquels auront lieu des revues et de grandes manœuvres par les troupes du camp.

Quelques dépêches publiées par les journaux de Vienne prétendent, dit la *Presse*, que l'expédition de Varna a commencé son mouvement, et signalent l'apparition d'une division navale anglo-française devant Odessa. Le but de l'expédition est toujours ignoré. Il est d'autant moins facile, dit une lettre adressée au *Sémaphore* de Marseille, d'être fixé d'une manière ou d'autre, que les ordres se croisent de tous côtés, et que les mouvements ont lieu en apparence dans le sens le plus inverse; les vapeurs vont et viennent; on les rappelle à Varna; on les réexpédie à Gallipoli; en dernier lieu, on a vu plusieurs frégates traverser le Bosphore et se rendre dans la mer de Marmara. Il n'y a pas à douter que tous ces mouvements ne cachent une tactique arrêtée pour dérouter les espions russes.

Des lettres de Gallipoli, du 21 août, annoncent qu'il venait d'arriver dans ce port six frégates, sur lesquelles devaient s'embarquer pour Varna, le 5e léger, le 46e de ligne, des compagnies d'élite de la légion étrangère, des hussards, le 7e dragons, le 6e cuirassiers, l'artillerie, enfin toutes les forces réunies à Gallipoli.

On écrit de Constantinople, le 24 août, à l'*Indépendance Belge*:

«L'expédition se fera-t-elle, oui ou non? Sera-ce bientôt, ou attendra-t-on l'année prochaine, car plus tard la saison sera déjà trop avancée pour se risquer sur les côtes de Crimée? Telles sont les questions que tout le monde s'adresse, que l'on entend répéter partout, et auxquelles personne ne saurait répondre d'une manière précise. Quant à moi, cependant, j'ai des motifs de croire que l'expédition aura lieu, et cela très prochainement. Tout est prêt à cette heure, le matériel est embarqué, et, d'après des lettres récentes de Varna, on a dû commencer aujourd'hui l'embarquement des troupes. Celles qui sont arrivées ces jours-ci de Gallipoli ont reçu l'ordre de rester à bord. Enfin, on attend le signal du départ d'ici à la fin du mois.

«Une seule chose aurait pu le retarder encore, ce serait l'état sanitaire des troupes et des équipages des flottes combinées; mais l'amélioration qui s'y est signalée depuis quelque temps s'était maintenue, on semble ne plus avoir aucune appréhension à cet égard.

«De fréquents conseils ont été tenus ces jours passés à la Porte au sujet des dernières affaires d'Asie. Des mesures énergiques vont être prises pour renforcer et organiser sur un nouveau pied l'armée destinée à opérer dans ces contrées. De l'aveu de tout le monde, la plus importante était de lui donner un chef capable. Les ministres l'ont compris, et Ismail-Pacha, le même qui s'est si fort distingué sur le Danube depuis l'ouverture des hostilités, notamment dans sa belle défense de Kalafat, a été nommé général en chef de l'armée d'Asie. On ne pouvait faire un meilleur choix. Ismail-Pacha est regardé comme un général d'un grand mérite, et l'opinion publique le place immédiatement après Omer-Pacha. Il est également question d'envoyer en Asie une commission d'officiers supérieurs français et anglais, à l'effet de juger de la situation sur les lieux et d'indiquer avec connaissance de cause ce qu'il y a à faire dans ces circonstances critiques. On a peut-être un peu tardé d'employer ce dernier moyen; mais on espère encore de bons résultats.»

Le *Moniteur* rend compte dans sa partie officielle, de la visite faite par le roi des Belges à l'empereur des Français. L'*Indépendance belge* et les feuilles anglaises publient sur le même sujet des correspondances circonstanciées. Les deux souverains se sont rencontrés à Calais. La journée du lendemain s'est passée à Boulogne, d'où le roi des Belges est retourné le soir à Ostende. Voici, d'après l'*Indépendance belge*, les paroles qui ont été échangées à l'arrivée:

«Lorsque la voiture du roi des Belges s'est arrêtée dans la cour de l'*Hôtel Dessin*, l'empereur est descendu, s'est avancé vers le roi et lui a dit en lui tendant la main:

«—Sire, il y a longtemps que je n'ai eu le bonheur de vous voir; je suis quelque peu en cérémonie avec vous.

«Sire, a répondu le roi, je suis heureux d'avoir l'occasion de faire avec vous bonne connaissance.... J'ai l'honneur de vous présenter mon fils.»

Immédiatement après le départ du roi des Belges, est arrivé à Boulogne, le roi de Portugal, accompagné de son frère, le prince d'Oporto. L'empereur, le roi de Portugal et sa suite se sont rendus au camp d'Honvault, où une revue a été passée. A six heures et demie du soir, le roi de Portugal et le prince d'Oporto ont pris congé de l'empereur et sont revenus à Ostende.

Le *Moniteur* publie l'ordre du jour suivant adressé à l'armée du Nord:

"Soldats!

"En venant prendre le commandement de cette armée du Nord, dont une division s'est récemment illustrée dans la Baltique je dois déjà vous adresser des éloges, car depuis deux mois vous avez supporté gaîment les fatigues et les privations inséparables d'une pareille agglomération de troupes.

"La formation des camps est le meilleur apprentissage de la guerre, mais elle ne profiterait pas à tous si l'on ne mettait à la portée de chacun la raison des mouvements à exécuter.

"Une armée nombreuse est obligée de se diviser pour vivre, afin de ne pas épuiser les ressources d'un pays, et néanmoins elle doit pouvoir se réunir promptement sur un champ de bataille. Là, est l'une des premières difficultés d'un grand rassemblement. "Toute armée, disait l'empereur, dont les différentes parties ne peuvent se réunir en vingt-quatre heures sur un point donné est une armée mal placée."

"La nôtre occupe un triangle dont Saint-Omer est le sommet et dont la base s'étend d'Ambleteuse à Montreuil. Ce triangle a huit lieues de base sur douze de hauteur, et toutes les troupes peuvent se concentrer en vingt-quatre heures sur un point quelconque du triangle.

"Ces mouvements s'opéreront avec facilité si le soldat est habitué à la marche,—s'il porte aisément ses vivres et ses munitions, si chaque chef de corps maintient en route la discipline la plus sévère,—si les diverses colonnes qui se dirigent par des routes différentes ont bien reconnu les terrains et ne cessent jamais d'être en communication entre elles,—enfin si aucune arme ne gêne la marche de l'autre, malgré l'immense embarras d'un grand nombre de chevaux et de voitures. Les troupes une fois arrivées au lieu indiqué, il faut s'éclairer, se garder militairement et bivouaquer.

"Voilà ce que vous allez être appelés à mettre en pratique. Sans donc parler des combats et des manœuvres de tactique, vous voyez combien tout s'enchaîne dans l'art de la guerre, et combien le plus simple détail doit contribuer au succès général.

"Soldats! les chefs expérimentés que j'ai placés à votre tête et le dévouement qui vous anime me rendront facile le commandement de l'armée du Nord, et vous serez dignes de ma confiance, et si les circonstances l'exigeaient, vous serez prêts à répondre à l'appel de la patrie.

"Boulogne, 2 septembre 1854.

"NAPOLEON."

La dépêche suivante est empruntée au *Moniteur*:

"Kronstadt, en Transylvanie, 24 août.

"L'entrée des Autrichiens en Valachie et en Moldavie a commencé avant-hier, mardi 22 août. Elle s'est effectuée par quatre points différents, savoir: la Rothen-Thurm, Predial et Botza pour la Valachie, et Bistritz pour la Moldavie.

"On a maintenant tous les jours des nouvelles de Vienne en quelques heures, au moyen d'un télégraphe aérien qu'on vient d'établir à Tomiach, et qui va joindre le télégraphe de Vienne à Hermanstadt."

La *Gazette d'Augsbourg* donne, dit la *Presse*, quelques détails sur les conventions arrêtées entre Omer-Pacha et le général Hess pour l'occupation des Principautés par les troupes autrichiennes. Les Autrichiens, dit-elle, occupent des garnisons dans les dix-huit villes ou villages importants de la Petite et de la Grande Valachie, mais tous les gués du Danube, toutes les têtes de pont sur la rive valaque et tous les points fortifiés de Kalafat à Galatz et Ibraïla recevront des garnisons turques. Omer-Pacha passera avec 60,000 hommes, 24,000 cavaliers et 120 canons la Jalomnitza et s'avancera jusqu'à la rivière de Dereo, où il établira son quartier-général. Après que les Russes auront évacué Galaz et Ibraïla, les Turcs continueront leur marche en avant sur les deux rives du Sereth, et prendront position dans ce rayon.

Le gouvernement espagnol paraît disposé à pousser avec vigueur le procès des personnes arrêtées à l'occasion de la dernière échauffourée. Rien n'est venu confirmer ni démentir la triste nouvelle de la grave maladie dont on a dit que la reine Marie-Christine a été atteinte.

GUERRE AUX KNOW-NOTHINGS.

La tentative récente des Know-Nothings a servi, dit le *Républicain*, à rompre un peu la monotonie de la vie à Washington. La convocation d'un meeting du parti démocratique, pour organiser la résistance contre cet ordre mystérieux, a réuni près de six cents personnes dans le salon de Carusi, sous la présidence du directeur des postes, M. Barrett. Cette nomination donne déjà un certain caractère administratif à la réunion; mais ce caractère ressort davantage encore par le texte des résolutions qui ont été adoptées, et dont voici la teneur en substance:

«Attendu que le parti démocrate a toujours lutté pour maintenir dans toute leur intégrité les garanties de la constitution; et attendu qu'une certaine organisation s'est formée pour réduire les droits des citoyens adoptifs:

«Il est, en conséquence, décidé que le parti démocrate fera une guerre incessante à la secrète organisation des Know-Nothings, et que, dans ce but, il formera une association démocratique nationale; qu'il oubliera les antécédents politiques, et invitera cordialement les whigs, comme les autres, à se joindre à lui dans ses efforts; qu'il a confiance dans la sagesse et l'intégrité de l'administration du président Pierce; et que tous les Know-Nothings soient renvoyés des places qu'ils occupent sous cette administration, etc.»

LOTERIE DE LA HAVANE.—On assure que la Nouvelle-Orléans est de toutes les villes des Etats-Unis celle où il se prend le plus de billets de la loterie de la Havane, et nous le croyons sans peine. Mais si nous payons ce tribut volontaire au gouvernement espagnol il faut convenir que la fortune nous favorise singulièrement. Des primes considérables sont gagnées ici presque tous les mois. Le hasard vient encore d'adjuger seize lots aux citoyens de la Nile-Orléans. Il s'agit du dernier tirage.—Voici les numéros gagnés et les primes correspondantes: No 622—$260; 2102—$200; 2,309—$400; 4,636—$1000; 5413—$16,000; 5467—200; 6331—$200; 7,119—$400; 12686—$200; 17861—200; 18,905—$400; 20,692—$1000; 20,726—$200; 21,209—$200; 23,011—$20,000; 24,792—$200; 25,607—$200.

ARRIVÉE DE NAVIRES DE GUERRE FRANÇAIS.—Les deux frégates françaises l'*Iphigénie* et la *Pénélope*, attendues depuis quelque temps à New-York, y sont arrivées dans la nuit du 20 courant, et ont jeté l'ancre en vue de la Batterie. Leur traversée de Saint-Pierre de Miquelon jusqu'à New-York, a duré vingt-deux jours. On sait que le steamer *Achéron* avait précédé ces navires, et que leur relâche a pour but de s'approvisionner pour leur traversée jusqu'en France. L'*Iphigénie*, commandée par M. Mazarès, porte 60 canons et 510 hommes d'équipage; la *Pénélope* est commandée par M. Fournier; elle est armée de 40 canons et montée par un équipage de 300 hommes.

SAVANNAH.—La fièvre jaune est entrée, à Savannah, dans sa période de décroissance. Le nombre des décès, le 22 courant, a été de 20 dont 15 causés par l'épidémie.

AUGUSTA.—Le chiffre des décès occasionnés à Augusta par la fièvre jaune s'élève à une moyenne de 5 par jour. Les habitants qui s'étaient enfuis reviennent chez eux. On s'était trop hâté de censurer le maître de poste: il n'a pas quitté la ville, mais son commis l'ayant abandonné, il lui était impossible de distribuer la correspondance.

KANSAS.—Le premier gouverneur de Kansas est parti de New York, le 22 de ce mois, pour se rendre à son poste.

Le steamer *State of Georgia*, venant de Savannah, a été mis en quarantaine à Philadelphie à cause de la présence de la fièvre jaune à bord. Huit hommes de l'équipage avaient déjà succombé au fléau.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

—Un watchman nommé J. Madden, accusé d'avoir provoqué un paisible citoyen, a comparu hier devant le recorder; le demandeur ne s'étant pas présenté en cour, l'accusé a été renvoyé de la plainte.

—P. Holland a fait un affidavit contre un nommé Hammon. Holland déclare que Hammon l'a assailli avec une paire de gros ciseaux et lui a fait deux larges blessures au cou et au côté, et l'a, en outre, profondément mordu à la main.

—J. Wood a été condamné à payer $20 d'amendes pour avoir porté sur lui des armes cachées. Plusieurs autres amendes ont été infligées à quelques perturbateurs du repos public, vagabonds, &c.

—Martin Lotz, demeurant encoignure Tchoupitoulas et Hunter, a fait arrêter sa voisine, Mme Trouble, sous prétexte que cette dame jette de l'eau sur lui chaque fois qu'il passe sous sa fenêtre.

—Quelques changements importants ont eu lieu dans la garde de nuit de ce district. Plusieurs watchmen trop indolents pour l'importance de leur service ont été transférés des quartiers populeux aux quartiers plus retirés.

ENQUETE.—Une enquête a été tenue hier sur le corps d'une esclave nommée Mary, âgée de 45 ans, appartenant à M. Rhodes, trouvée morte dans la cour de la maison No 166, rue Julie. Verdict: morte d'apoplexie résultant d'intempérance.

Deuxième District.

POISSON POURRI.—Le commissaire, Lange, du marché aux légumes, a fait arrêter hier un marchand de poisson nommé Espindro qui, malgré les défenses [illegible] depuis quelque temps, à vendre pour du frais du poisson pourri. L'instruction de cette affaire aura lieu aujourd'hui.

VOIES DE FAIT.—Charles Ansel a comparu hier devant le recorder, sous l'accusation d'avoir frappé avec cruauté un petit garçon nommé Anthony Gener et a été envoyé devant la Première Cour de District.

Plusieurs individus ont été arrêtés hier pour assaut et batterie, vagrancy, &c.

INSULTE.—Mme Laura Ann Wilson, demeurant encoignure des rues Tremé et St-Louis, a fait hier un affidavit contre un nommé Baptiste Jourdain h. c. l. qu'elle accuse de s'être introduit chez elle en poursuivant une négresse qui s'était jetée dans sa maison pour chercher un refuge contre ses coups. Mme Wilson déclare que lorsqu'elle voulut questionner l'accusé, celui-ci répondit par des grossièretés, et menaça de la frapper avec un morceau de bois qu'il tenait à la main; craignant ses violences, Mme Wilson s'empara d'un pistolet pour se défendre; à la vue de cette arme, Jourdain quitta la maison avec empressement, mais arrivé hors de portée de la balle il se mit à railler Mme Wilson et à l'insulter de nouveau de la voix et du geste. Un ordre d'amener a été lancé contre l'accusé.

Troisième District.

GRAVE ACCUSATION.—Frederick Bartel ayant appris qu'une accusation de tentative de viol commise sur la personne d'une petite fille nommée Harriet Wilson avait été portée contre lui, et qu'un mandat d'arrêt avait été lancé en conséquence, s'est constitué prisonnier hier entre les mains de la police du Troisième District.

Il y a eu dans ce district comme dans les autres, quelques arrestations de perturbateurs, &c.

NOUVELLES DIVERSES.

—On écrit de Hambourg, sous la date du 5 septembre:

Le vapeur de poste *Gauthiod*, venant de Stockholm, est arrivé le 3 à Lubeck; il n'apporte que peu de nouvelles des flottes alliées et des troupes expéditionnaires qui n'avaient encore rien entrepris d'important. On attribuait à Stockholm cette inactivité à l'épidémie qui continuait malheureusement à sévir avec une certaine intensité sur les troupes de débarquement; on évalue en moyenne les décès à soixante par jour. Par contre, l'état sanitaire des flottes s'était beaucoup amélioré, ce qu'on attribuait principalement à l'air frais de la mer et au régime que l'on peut bien maintenir sur un navire, mais auquel il est fort difficile d'assujettir des troupes disséminées dans les campagnes d'un pays ennemi.

—Le journal *Aftonbladet* publie une correspondance de Helsingborg (Suède), d'où nous extrayons ce qui suit:

«Nulle part en Suède la nouvelle de la prise de Bomarsund n'a excité plus d'enthousiasme qu'à Helsingborg.

«Les notables habitants de cette ville se sont réunis dans un banquet où l'on a porté les toasts suivants: 1° Aux vainqueurs de Bomarsund; espérons que cette forteresse deviendra un poste de sûreté pour la Suède.

«2° Aux Français et aux Anglais tués et blessés devant Bomarsund!

«3° A la mémoire de Charles XII: que l'on renouvelle encore une fois quelques-uns de ses hauts faits d'armes contre notre ennemi héréditaire!

«Dans la soirée, les jeunes gens de Helsingborg ont fait une promenade aux flambeaux, pendant laquelle ils ont chanté des chants patriotiques avec accompagnement de musique militaire.»

—Voici le texte de la proclamation adressée aux habitants des îles d'Aland par les chefs des armées alliées:

«Nous, les soussignés commandants en chef des forces navales et de terre combinées, autorisons par la présente les autorités de ces îles à continuer d'exercer leurs fonctions respectives, comptant pour cela sur leur zèle et leur circonspection.

«Dans les temps de tumulte et de guerre, il incombe à tout bon citoyen de faire tous ses efforts pour maintenir l'ordre et la paix. Les classes inférieures ne doivent pas se laisser aller à croire que la loi et l'ordre n'existent pas, car ils seront maintenus avec autant de rigueur qu'auparavant.

«Depuis les derniers événements qui ont changé l'aspect de ces îles, le blocus a été levé et le public est informé qu'il est libre de faire le commerce aux mêmes conditions et avec les mêmes privilèges qu'auparavant.

«Chacun et tous se garderont de communiquer ou de trafiquer avec l'ennemi en la Finlande, et celui qui l'aidera en aucune façon, sera très-sévèrement puni.

«BARAGUEY-D'HILLIERS, CH. NAPIER, PARSEVAL-DESCHENES, JONES.»

—D'après une lettre d'un officier de l'*Amphion*, publiée par le *Caledonian-Mercury*, les canons et munitions pris à Bomarsund sont évalués à 100,000 livres sterling.

—Cent et un médecins militaires, choisis dans tous les grades du corps, viennent de partir pour l'armée d'Orient. Parmi eux se trouvent plusieurs professeurs du Val-de-Grâce.

—Le vapeur de l'Etat le *Souffleur*, dit le *Journal du Havre*, est entré dans le port ce matin (4 septembre), à la marée, ayant à bord le général Bodisco, qui commandait la forteresse de Bomarsund, et deux officiers, ses aides de camp. Le général est en outre accompagné de sa femme, d'un de ses enfants, petit garçon de quatre ou cinq ans, et d'une domestique. La présence du général à bord du *Souffleur*, amarré dans le Vieux-Bassin, avait attiré une foule compacte de curieux, qui a longtemps stationné sur le quai des Casernes. Vers une heure et demie, le commandant de place est allé à bord du *Souffleur*, d'où une embarcation s'est détachée et a conduit le général russe, sa suite, le commandant de la place et le commandant du *Souffleur*, M. le lieutenant de vaisseau Moslac, aux marches du pont Notre-Dame, où il a mis pied à terre. De là, M. le lieutenant Moslac, donnant le bras à Mme Bodisco, et le commandant de place, accompagnant le général russe, se sont rendus à l'hôtel de l'Aigle-d'Or, où doit loger l'ex-commandant de Bomarsund, en attendant la décision impériale.

—On écrit de Jassy, le 24 août, à l'*Ost-Deutsche-Post*:

«Des lettres d'Odessa parlent de l'émotion qui règne dans cette ville. Des navires ennemis apparaissent de nouveau à l'horizon. Le commandant d'Odessa, le général Anninkoff, craint un nouveau bombardement et a fait demander de prompts secours au commandant de Tiraspol.

«Les troupes réunies à Odessa consistent actuellement en 20,000 hommes d'infanterie, 5,000 cavaliers et 86 bouches à feu. Les habitants aisés se sont réfugiés dans l'intérieur des terres. Les condamnés sont employés à la construction des retranchements; les ouvriers faisaient défaut. On fait faire tous les jours des exercices à feu aux troupes. On construit à l'arsenal des brûlots qui doivent être lancés au milieu des flottes ennemies. Ces brûlots sont établis suivant un système nouveau qu'on tient secret.»

—On lit dans le *Journal de Toulouse*:

«Le R. P. Lacordaire est parti pour Paris. On assure qu'il va donner sa démission de provincial de l'ordre des Frères prêcheurs et être nommé vicaire-général du tiers-ordre, afin de se livrer avec plus de facilité à l'exercice de l'enseignement.»

—On écrit d'Odessa, 21 août:

«Notre ville est très triste; l'aisance des habitants a disparu, et au lieu de brillans équipages, on ne voit dans nos rues que de lourdes cavalcades de cosaques; le commandant de la place Anninkoff se donne beaucoup de peine pour remplacer l'activité qui régnait dans nos rues par des spectacles militaires et des soirées musicales; mais les hommes d'affaires ne peuvent se laisser attendrir par le bruit des armes, et les déficits que constatent leurs livres leur font bien voir qu'ils n'ont pas ce qu'ils désirent.

—Les journaux spéciaux de médecine constatent à Paris la décroissance de l'épidémie. Pendant que le chiffre des décès s'abaisse, le chiffre des guérisons s'élève, ce qui est bon signe.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On écrit de Madrid, le 1er septembre, au *Messager de Bayonne*:

«Les événements de la journée de lundi continuent à être le thème de toutes les conversations.

«La presse est unanime pour approuver l'énergie avec laquelle le gouvernement et la garde nationale ont fait face au mouvement insurrectionnel qui menaça un instant l'existence du ministère, et qui, si ce dernier n'eût triomphé, eût jeté le pays dans une suite sans fin de troubles et de convulsions.

«Cependant l'opinion, comme je vous le disais il y a quelques jours, est très loin d'être favorable à la mesure en elle-même. La masse incontestablement ne voulait rien de plus que ce qu'a décrété le ministère; mais il y a eu *surprise*, et le gouvernement a eu résultat gagné de la force, mais perdu son prestige.

«Il paraît positif que de la réunion du mercredi, à laquelle avaient été convoqués tous les commandants de la milice nationale pour se rendre en députation auprès du gouvernement, devaient sortir un vote de censure mêlé aux protestations de dévouement à l'ordre, au trône et au gouvernement, dont les journaux ont rendu compte. La milice nationale a voulu maintenir l'ordre et le gouvernement, tout en blâmant certains de ses actes. Quelques journaux publient ce matin le texte de l'adresse.

«A propos de députation, on cite de curieux détails au sujet de l'entrevue de la commission présidée par le marquis d'Albaida avec les chefs du gouvernement, réunis dans l'après-midi du lundi à l'hôtel de la Poste. La pensée arrêtée de cette commission, composée de délégués de la municipalité, des différentes juntes, et du cercle démocratique de l'Union, était de protester auprès du gouvernement contre le décret du matin; mais, sur les explications données par les généraux Espartero et O'Donnell, les applaudissements des délégués isolèrent complètement le marquis d'Albaida de ses collègues, et provoquèrent, entre ce dernier et plusieurs membres du gouvernement, une vive altercation, à la suite de laquelle le marquis d'Albaida a pris la résolution de se démettre de ses fonctions de président du cercle de l'Union et de se retirer de Madrid.

«Ces faits ont eu de l'écho dans la presse, et ont amené une complication d'assertions et de contre-assertions.

«Au récit présenté par le journal la *Nacion*, le marquis d'Albaida répond par une lettre dans laquelle il relève certaines inexactitudes, et qu'il termine en disant que sa présence à la tête du peuple armé dans la maison du duc de la Victoire aurait peut-être ce jour-là la vie du héros de Luchana.

Une partie de la presse s'est emparée de ce fait pour le démentir; mais, d'après les détails qui me sont fournis par une personne que j'ai tout lieu de croire bien informée, le fait serait vrai en lui-même, mais ce serait beaucoup plus à son courage personnel qu'à l'intervention du marquis d'Albaida, que le général Espartero aurait dû d'échapper aux actes de violence dont le menaçait la foule qui était venue le surprendre avec des cris de mort jusque sur son lit de repos.

«De nombreuses arrestations ont eu lieu à la suite de ces événements, et on dit que le gouvernement est décidé à agir avec vigueur à l'égard des individus impliqués dans l'insurrection; parmi eux se trouvent plusieurs officiers en disponibilité. On disait le marquis d'Albaida arrêté, mais le fait est controuvé. M. Becerra, un des jeunes chefs du parti démocratique, a été détenu hier quelques heures au *Principal*, puis relâché.

«Le procès contre les insurgés est en voie d'instruction. On prétend qu'il est hors de doute que des sommes assez considérables ont été distribuées dans le peuple pour fomenter l'insurrection.

On écrit de Madrid, sous la date du 31 août, à la *Presse* de Paris:

«La physionomie de l'intérieur du palais est complètement changée depuis le départ de la reine Christine. Isabelle est, dit on, fort gaie, et la satisfaction perce dans toutes ses paroles et jusque dans ses manières. Elle ne prend pas la peine de la dissimuler devant personne. Le jour même du départ de sa mère, au moment où la garde nationale prit le poste du palais, elle fit venir l'officier d'artillerie qui commandait le détachement et lui dit que jamais elle n'était plus tranquille que lorsqu'elle entendait le canon de la garde nationale, et qu'elle se sentait sous la sauvegarde de cette milice héroïque.

«La joie de la reine est partagée par tous ceux qui l'entourent.

«Les escadrons du régiment de Farnèse qui ont escorté Christine sont de retour à Madrid. Ils ont trouvé à Navalcarnero d'autres détachements de cavalerie qui étaient disposés pour accompagner plus loin la reine mère. Toutes les mesures étaient bien prises, et d'ailleurs on avait choisi une route qui n'offre pas beaucoup de dangers: il n'y a pas de villes importantes, et le voyage se fait presque tout entier dans la montagne.

«Bayonne, 4 septembre.

«On annonce que le général Dulce retournerait à Madrid, sur sa demande.

«Le choléra sévit toujours à Barcelone, et il est à craindre que, dans les circonstances actuelles, les élections ne présentent beaucoup de difficultés.

«Bayonne, le 2 septembre.

«La reine Christine doit être arrivée en Portugal. On assure que son voyage s'est effectué sans difficulté.

«La tranquillité continue à régner à Madrid. Les dernières mesures prises par le gouvernement ont jeté le découragement dans le parti démagogique.»

(*Communiqué.*)

Nile-Orléans, le 29 septembre 1854.

A MM. les Editeurs de l'Abeille.

Messieurs,

Je viens de lire dans votre estimable journal de ce jour, un communiqué signé *Un Tréméen*, appelant l'attention du voyer de la ville, ou de ses députés, sur certaines eaux stagnantes dans les ruisseaux d'une partie du faubourg Tremé. Ce communiqué tendant à faire croire que le voyer néglige cette partie de ses devoirs, je ne puis m'empêcher d'y répondre.

"*Un Tréméen*," avant d'écrire de semblables articles jetant le blâme sur mon département, aurait dû, il me semble, lire l'acte de Consolidation et les diverses ordonnances et résolutions passées par le conseil commun de la ville de la Nile-Orléans; et il se serait alors convaincu que le nettoiement des rues, la réparation des rues non pavées, le nettoiement des rigoles, fossés, etc., ainsi que tout ce qui concerne la salubrité publique, n'appartiennent pas au département du voyer, mais à un nouveau département créé par ledit acte de consolidation.

J'ose donc espérer que *Un Tréméen* s'empressera de reconnaître son erreur et de jeter le blâme sur qui de droit.

Je suis, respectueusement, votre très humble serviteur.

LOUIS H. PILIE,
Voyer de la ville.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

CHAPITRE VI.
La possession.

A partir de ce jour, Orsola exerça sur mon être une telle fascination, que je perdis peu à peu l'empire de moi-même, et qu'au bout de quelques semaines, je lui appartins corps et âme; grâce à cette prodigieuse influence conduite avec une prodigieuse adresse, je me trouvai peu à peu entraîné à lui obéir, après avoir perdu, depuis quelques temps déjà, l'habitude de lui commander.

Encore, si j'eusse eu conscience de cette ignominie; si, une seule fois, l'idée me fût venue de ronger les mailles du filet dans lequel j'étais enveloppé! Mais non, les mailles du filet me semblaient d'or, et la certitude où j'étais d'y vivre librement, m'ôtait même jusqu'au désir de lui échapper.

C'est ainsi que je vécus près de deux ans, dans ce bagne qui me semblait un palais, dans cet enfer qui me paraissait un Eden; perdant peu à peu, dans les enivrements où me plongeait l'amour de cette femme, tout ce que le ciel avait mis en moi de pensées honnêtes, d'instincts vertueux.

Si j'eusse vu où elle voulait me conduire, peut-être eussé-je résisté; mais j'avançais, la main sur les yeux, et ayant perdu la conscience et du chemin que je faisais, et du but vers lequel on m'entraînait.

Parfois bien, de temps en temps et comme par instinct, quelques symptômes alarmants qui me faisaient jeter comme un cri de détresse, quelques restes de vergogne qui me faisaient faire une objection de honte; mais Orsola avait d'invincibles consolations pour ces alarmes passagères, de mystérieux assoupissements pour ces révoltes de conscience.

J'étais, on le voit, sous ce charme puissant, invincible, accru, que subissaient, dit l'antiquité, les malheureux qui tombaient au pouvoir de l'enchanteresse Circé.

C'est qu'en effet, cette femme était magicienne dans l'art d'aimer; elle savait faire de ces trempes des philtres enivrants, dans les yeux on retrouvait des forces sans cesse renaissantes. De quelle plante composait-elle ses breuvages? Quelle herbe pressurait-elle dessus? A quel jour du mois, à quelle heure de la nuit, avec l'invocation de quelle incantation les préparait-elle? c'est ce que j'ignore, mais ce que je sais, c'est que je les épuisais avec délices.

Et ce qu'il y avait de dangereux surtout: c'est qu'elle donnait à mon esclavage l'extérieur de la puissance; à ma faiblesse, l'apparence de la force; gouverné par elle, j'étais resté, à mes yeux, l'homme fort de ma propre volonté.

C'était son art, son art suprême, de me faire vouloir ce qu'elle voulait; de sorte qu'en commandant, elle avait l'air d'obéir.

Lorsque j'en fus arrivé à ce point, ne voulant pas tout d'abord me faire sentir son joug, qu'un reste de dignité humaine m'eût sans doute porté à secouer, elle essaya de son pouvoir sur des choses sans importance; elle eut des caprices exagérés, pour la satisfaction de caprices insignifiants. Elle demandait un rien avec douceur, présentant sa requête comme inacceptable et monstrueuse, ayant l'air de ne pas comprendre qu'à la pensée de satisfaire à certaines fantaisies, en cédant à certaines volontés, tandis que, grâce aux hésitations dont elles étaient entourées, ces volontés, ces fantaisies, au lieu de me paraître exorbitantes, me semblaient les plus naturelles du monde; enfin, la moins habile, de donner toute l'importance à la forme de la demande, afin d'en amoindrir le fond.

Elle s'assura pendant ces deux années de sa puissance de domination sur moi, et au bout de ces deux ans, commença de se sentir maîtresse absolue de ma volonté.

Quelques fois, cependant, me sentant peu à peu enlacé par la voluptueuse couleuvre, je me demandais quel était son but, et son but alors me paraissait le désir de devenir un jour ou l'autre ma femme; et, je dois le dire, cette pensée ne m'effrayait pas le moins du monde. Qu'étais-je donc pour me croire plus qu'elle? Un paysan de ses montagnes, comme elle en était une paysanne. J'étais plus riche qu'elle, mais c'était un hasard, un accident qui m'avait fait riche; mais elle, elle était plus belle que moi, et c'était Dieu qui l'avait faite plus belle. Puis, si j'apportais en dot la fortune, n'apportait-elle pas, elle, le bonheur, le plaisir, la volupté, que j'en étais arrivé à considérer comme le seul but de la création.

C'était donc elle, à tout prendre, qui donnait, et moi qui recevais.

Dès que je crus entrevoir le but de ses désirs, et que le but ne me parut pas exagéré, de même que je lui avais abandonné la partie matérielle de mon être, je lui abandonnai la partie pensante. Je lui racontai les chagrins que m'avait causés mon premier mariage, chagrins auxquels elle parut prendre le plus vif intérêt, mais sans saisir même cette occasion de me dire qu'un second mariage plus heureux pouvait les faire oublier.

Cette abnégation m'enhardit: c'était donc moi qu'elle aimait! moi seul, et non la fortune que je pouvais lui offrir, non pas la position que je pouvais lui donner. Je la fis entrer dans ma vie entière, je la mis de moitié dans mes plus chers intérêts, je la fis dépositaire de mes plus secrètes espérances; je ne voyais, je ne pensais, je ne parlais, je ne respirais que par elle.

Ce fut moi qui alors lui laissai soupçonner, lui fis entendre qu'elle pouvait tout me demander; mais elle ne parut ni désirer, ni comprendre ce que j'avais été l'objet de son ambition.

Cependant, un jour devait venir où elle ferait l'essai de sa puissance, où elle manifesterait énergiquement sa volonté.

Ce jour vint.

Nous avions pour jardinier un vieillard, père et grand'père d'une douzaine d'enfants, et cultivant les jardins du château depuis trente ou quarante ans peut-être.

D'abord, j'ignorais ce qui poussait Orsola contre lui; je le compris plus tard.

Elle commença par me dire du mal de ce pauvre homme, que tout le monde aimait, excepté elle; il n'y avait point de jour, à son avis, qu'il ne lui fît quelque observation désagréable, quelque réponse impertinente; enfin elle aboutit, au bout d'une semaine de plaintes, à me demander son renvoi.

La chose me parut tellement injuste, que j'essayai de résister, lui objectant que personne n'avait à se plaindre de cet homme, qu'il n'y avait point de prétexte à le renvoyer; qu'il y avait d'ailleurs inhumanité à chasser un vieillard, qui était là depuis quarante ans.

Elle insista avec une obstination qui était tellement hors de ses habitudes, qu'elle me surprit; mais, sur mon refus réitéré, elle se retira, s'enferma dans sa chambre, dont elle ne sortit point pendant deux jours, et où, pendant deux jours, malgré mes supplications et mes prières, je ne pus entrer.

Alors, après mille combats soutenus contre moi-même, ne pouvant pas résister à une plus grande privation de celle qui était devenue si nécessaire au côté matériel de ma vie, je résolus la lâcheté de renvoyer le jardinier [illegible].

—Ah! c'est bien heureux, me dit-elle simplement, sans même me remercier du sacrifice que je lui faisais, et sans paraître avoir remporté une victoire.

Le lendemain, je fis signifier au jardinier qu'il eût à régler ses comptes de ses gages, et à quitter le château.

Le pauvre homme, en apprenant cette nouvelle à laquelle il ne s'attendait aucunement, tomba sur un banc de gazon, en murmurant:

—Ah! mon Dieu! moi qui croyais finir mes jours ici.

Et il fondit en larmes.

Les enfants, qui couraient après des papillons, virent le vieillard pleurant et lui demandèrent pourquoi il pleurait. Les enfants l'aimaient beaucoup, il leur mettait de côté ses belles chenilles dont M. Sarranti leur expliquait les métamorphoses, il leur amenait leurs figues quand ils pêchaient dans la grande pièce d'eau; il leur donnait les premières fraises mûres de ses plates-bandes, les premiers fruits mûrs de ses espaliers.

Les enfants vinrent raconter à M. Sarranti que je chassais leur bon ami [illegible].

M. Sarranti alla lui-même interroger le vieillard, et le trouva dans une profonde désolation.

—Il n'y a, disait le pauvre homme, que les [illegible] et les malfaiteurs que l'on chasse, et je n'ai jamais volé, je n'ai jamais fait de mal à personne.

Puis, il ajoutait à voix basse: Oh! j'en mourrai de honte!

M. Sarranti crut la chose assez grave pour venir à moi, quoique d'habitude il demeurât complètement étranger aux détails de la maison. [illegible]

—Ah! me dit-il, si vous avez d'importantes raisons de chasser ce pauvre homme, [illegible] Vous êtes un homme de jugement, vous ne pouvez point paraître un homme léger; vous êtes un homme équitable, vous ne pouvez point paraître un homme injuste.

Et, sur ces paroles, ne croyant pas qu'il fût besoin de m'en dire davantage, il sortit.

Il avait raison de penser cela; je demeurai la conscience troublée, le cœur plein de remords, [illegible] criante injustice.

Je montai donc chez Orsola et je lui fis part des observations qui m'étaient faites, et de la honte que j'éprouvais.

—Bon! dit-elle, je croyais que vous aviez une parole; vous n'en avez point, n'en parlons plus.

—Mais, ma chère enfant, lui répondis-je, tout le monde me blâmera d'avoir, pour plaire à un de tes caprices, accompli une si mauvaise action.

—Qui vous blâmera? M. Sarranti? Que vous importe l'opinion de cet homme qui vient on ne sait d'où, qui complote on ne sait quoi! Tenez, je vous l'ai dit cent fois, vous n'avez d'énergie et de volonté que contre moi.

C'était une des tactiques d'Orsola de me répéter incessamment que je subissais le pouvoir de tout le monde et que j'échappais à sa seule volonté.

Au bout d'un quart d'heure, convaincu que je faisais un acte de plus libre arbitre, j'allai moi-même remettre au jardinier la somme qu'on lui devait, plus un mois de ses gages, en l'invitant à quitter le château à l'instant même.

Le pauvre vieillard se leva, me regarda un instant pour savoir si c'était bien moi qui lui donnais un pareil ordre, et, les yeux secs cette fois:

—Monsieur, dit-il en prenant les gages qui lui étaient dus, mais en repoussant le mois de gratification, j'ai commis une faute ou je suis innocent. Si j'ai commis une faute, vous avez raison de me chasser et je n'ai droit à aucune indemnité; mais si je suis innocent, c'est vous qui avez tort d'exiger que je parte, et aucune indemnité ne peut compenser la douleur que vous me faites.

Puis, me tournant le dos:

—Adieu, monsieur, me dit-il, vous vous repentirez de votre méchante action.

Je revins au château, et en revenant, j'entendis le brave homme qui murmurait:

—Oh! mes pauvres enfants!

—Eh bien, dis-je à Orsola, vous êtes obéie.

—Moi! et quels ordres ai-je donc donnés?

—Vous avez donné l'ordre de chasser le jardinier.

—Bon! fit-elle en riant, est-ce que je donne des ordres ici?

Je haussai les épaules, car je ne comprenais rien au caprice.

—Et qu'a-t-il dit? demanda-t-elle.

—Il a dit, répondis-je d'une voix altérée, il a dit: O mes pauvres enfants!

—De sorte?

—De sorte que pour la première fois de ma vie, répondis-je, j'éprouve quelque chose qui ressemble à du remords.

—S'il en est ainsi, mon ami, vous qui avez l'esprit si juste et le cœur si bon, c'est qu'en effet, à mon instigation, vous avez fait une action mauvaise.

Et comme j'étais assis dans un fauteuil, la tête dans mes mains, et qu'aux paroles qu'elle venait de prononcer, je relevais la tête, je la vis venir à moi, se mettre à genoux devant moi, et de sa plus douce voix, dans cette langue du pays qui avait une si merveilleuse influence sur mon cœur:

—Mon ami, me dit-elle, je te demande pardon de ma méchanceté; j'ai failli vous rappeler tout à l'heure, mais vous étiez déjà trop loin. J'étais au comble de l'orgueil.

—Non, Orsola, lui dis-je, vous n'êtes point méchante.

—Si j'avais su que le départ de ce jardinier pût vous causer un chagrin réel, je ne l'eusse jamais demandé.

—Consentiriez-vous donc à ce que je le rappelasse? demandai-je vivement.

—Mais sans doute, puisque je vous dis que j'ai maintenant autant de chagrin que vous de son départ.

—Oh! Orsola! m'écriai-je, que tu es bonne!

Et je me levai, prêt à courir après le vieillard.

—Non, c'est moi qui suis la cause du chagrin de ce brave homme, c'est à moi de réparer le mal que j'ai fait.

Et, me forçant à rester dans la chambre, elle courut elle-même [illegible]

[illegible]

dangers et connus d'eux seuls. Orsola appela à son secours les spécifiques les plus pernicieux, les breuvages les plus stupéfiants.

L'absinthe et le kirsch, ces deux poisons terribles, pris à une certaine dose, devinrent mes liqueurs de prédilection; et j'en pouvais reconnaître le matin, à mes yeux hagards et hébétés, à quelle honteuse orgie j'avais passé une partie de mes nuits.

Le matin, il me restait comme un souvenir vague de rêves dans lesquels le sensualisme était poussé jusqu'à la douleur; puis il me semblait toujours, comme on se souvient d'un rêve, que pendant la somnolence de l'ivresse, une voix m'avait parlé de désirs mystérieux et terribles.

Ce dont je me souvenais surtout, c'est qu'Orsola se plaignait incessamment de la gouvernante des deux enfants, comme elle s'était plainte du jardinier; ce qui me semblait le matin, c'est que j'avais promis, dans ce moment où il ne me restait plus la force d'une volonté à moi, le renvoi de la pauvre femme.

Puis le matin, au réveil, cette promesse faite la nuit s'en allait comme une fumée elle-même, au milieu des autres fumées de l'ivresse.

Mais, un matin, Orsola aborda cette étrange question:

—Il y a longtemps, dit-elle, que vous m'aviez promis de renvoyer Gertrude et que vous ne le faites pas; qui vous attache donc si singulièrement à cette femme?

Je restai tout étourdi. Je n'avais qu'un souvenir vague d'avoir fait cette promesse; je n'avais aucun motif pour renvoyer Gertrude, caractère inoffensif s'il en fût, et qui, nourrice de ma belle-sœur, adorait ses enfants et en était adorée.

Cette fois, je refusai net.

J'eusse été honteux d'arracher à ces pauvres petits êtres, dont je m'occupais à peine et que j'abandonnais complètement aux soins de cette bonne femme, la tendre sollicitude dont, à leur âge, ils avaient si grand besoin.

Alors, les persécutions qui avaient eu lieu à l'endroit du jardinier recommencèrent plus incessantes et plus terribles. Chaque nuit, soumis à l'influence fatale du démon qui me possédait, je promettais le renvoi de Gertrude pour le lendemain; chaque matin, je revenais sur ma promesse, et je refusais.

Orsola s'enferma, comme elle avait fait pour le jardinier, mais je supportai l'épreuve; j'avoue que je n'avais pas encore bu toute honte, au point de braver les reproches de M. Sarranti, de supporter les larmes des enfants.

Cette fois, ce fut Orsola qui revint.

Elle s'était repentie de ce nouveau caprice, et venait me demander pardon.

On devine avec quelle joie ce pardon fut accordé.

Ce retour d'Orsola vers moi coïncidait avec deux circonstances, de l'importance desquelles je ne me rendis compte que plus tard.

(*A continuer.*)

ATTENTION.

☞ On nous prie d'appeler l'attention des pharmaciens droguistes sur la vente du fonds, de l'installation et du bail de la Pharmacie située à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Delord. La vente aura lieu à midi à l'Arcade Banks, par MM. Beard & May.

☞ Soieries, Satins—L'attention des acheteurs est dirigée vers la vente de marchandises riches, étrangères et du pays qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, à la maison d'encan de Vincent & Co., 43 rue Bienville.

☞ Ne tardez pas—Ne négligez pas cette toux ou ce mal de gorge; vous vous éviterez ainsi bien des souffrances. Ce conseil s'adresse à des centaines de personnes qui s'enrhument, toussent des semaines et quelquefois des mois entiers et qui, même qu'elles réussissent à se guérir, sont plus exposées que les autres à s'enrhumer de nouveau. On peut prévenir tout cela, en achetant, pour la modique somme de 50 cents une bouteille de L'Anodyne Cherry Expectorant de Stabler qui guérit presque toujours ou soulage. Ceux qui ont des maux de gorge, ou des affections pulmonaires, nous en dirons de même des maladies d'entrailles. Nous croyons qu'il meurt, tous les ans, des centaines de personnes qui ont négligé une légère tendance à la diarrhée, tandis qu'on aurait pu les sauver en achetant pour 50 cents une bouteille de Liqueur de Stabler contre la diarrhée. Voir les pamphlets que donnent les agents. Prix: 50 cts seulement la bouteille ou six bouteilles pour $2.50.
H. STABLER & Co., propriétaires. Pharmaciens en gros, à Baltimore.
A vendre à la Nile-Orléans par J. WRIGHT & Co., agents pour la vente en gros, No. 151, rue de Chartres.
Et par P. Kaltwyer, Robt. McCracken et les marchands en général aux Etats-Unis. 26 sept—1m

LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.

☞ LES MEDECINES GRAEFENBERG sont recommandées partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les reconnaissent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.
On peut se procurer gratis, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies, et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.
Chez lesquels on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 29 jan—1an

AVIS.
F. P. DUCONGE
A l'honneur d'annoncer qu'il vient de reprendre son ancien local
No 20, rue de Chartres,
Entre les rues Bienville et Douane.
Il reçoit dans ce moment et il offre à vendre à des prix raisonnables, un assortiment considérable et
ENTIEREMENT NOUVEAU
de Drogues, de Médicaments simples et composés, de Produits chimiques français, anglais et américains, de Parfumerie fine, d'Instruments de Chirurgie, Bandages, &c.
On trouvera également dans l'Etablissement toutes les spécialités de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, ainsi qu'une grande quantité d'articles nouveaux qui se rattachent à sa partie.
Nile-Orléans, 2 septembre 1854. 1m

Ecoles Publiques—2me District.
LA direction procèdera, lundi prochain, 16 octobre, à l'élection de deux professeurs pour le département anglais et français de l'Ecole du soir. Les candidats à ces deux places, et en général toutes les personnes qui sollicitent de l'emploi dans les écoles publiques du Deuxième District, sont invitées à se présenter devant le comité sur les professeurs, qui siégera tous les jours, à 3 heures de l'après-midi, à partir de lundi 2 octobre jusqu'au jour susmentionné. E. STAES, secrétaire. 30 sept—14f

Avis.
LES créanciers de la succession de feu Bertrand Combe sont invités à présenter leurs réclamations en bonne forme au No 55, rue Conti. 30 sept—10

AUX PHARMACIENS.
A VENDRE, pour cause de santé, aux conditions les plus libérales: UNE GRANDE PHARMACIE, nouvellement installée, située dans un des plus beaux quartiers de la ville, munie d'une machine à Eau minérale [illegible] et différents autres appareils; tous dans un bon état.
S'adresser, pour les conditions de la vente, à ADEN BROUSSARD, Pharmacien, Encoignure Royale et Hôpital. 30 sep

CIGARES DE LA HAVANE—120,000 en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par B. VALLS, 73, rue des Magasins. 30sept
PIERRES A FILTRER DE PORT-MAHON—56 pierres, à vendre par B. VALLS, 73, rue des Magasins. 30sept
AMANDES—50 [illegible] amandes [illegible], et 200 sacs à coque tendre, à vendre par B. VALLS, 73, rue des Magasins. 30sept
NOIR ANIMAL—35 barils, à vendre par B. VALLS, 73, rue des Magasins. 30sept
GENIEVRE DE LA HOLLANDE—15 pipes, à vendre par B. VALLS, 73, rue des Magasins. 30sept
BOUCHONS EGAUX—30 balles, à vendre par B. VALLS, 73, rue des Magasins. 30sept
VINS DE SHERRY ET DE PORTO, à vendre par B. VALLS, 73, rue des Magasins. 30sept
CIGARES DE LA HAVANE—2,475,000, à vendre par B. VALLS, 73, rue des Magasins. 30sept
VANILLE—4 caisses, à vendre par B. VALLS, 73, rue des Magasins. 30sept
CIGARES—300,000 cigares de la Havane, Regalia, Rio Hondo, de El Sol, de El Cometa [illegible], La Sevillana, La Oriente, [illegible] Tres Marias, Iberia, Corona, Legitima, [illegible] La Floridana, El Delirio, La Sevillana, La Orleans, La Conquista, Mi Destino, à vendre par H. MEUGENS. 26 sep—6m rue de la Commune No 31
MADERE—Dry South et Old Reserved, de Howard & March, à vendre par H. MEUGENS. 26 sep—6m rue de la Commune No 31
SHERRY—Un fort stock choisi avec soin, de la marque bien connue Harmony, venant d'être reçu, entendu et à vendre par H. MEUGENS. 26 sep—6m rue de la Commune No 31
EAU DE VIE—S.O.P. & O.C.C. F. E. Godard, Pelvoisin, Martigue de Bignardon et Monteau, à vendre par H. MEUGENS. 26 sep—6m rue de la Commune No 31
OPORTO—London Particular et autres qualités, en magasin et à vendre par H. MEUGENS. 26 sep—6m rue de la Commune No 31
NOUS appelons l'attention des acheteurs sur un envoi de: Drap noir et couleur. Cachemire noir et fantaisie. Comme également sur un envoi de Broatelle, Damas, laine, coton et laine et coton, que nous venons de recevoir par le navire Wurtemberg, du Havre. Les prix sont bas, et les assortiments ne laissent rien à désirer. A. STURZENEGGER & ETERNOD, No 47, rue de Chartres, entre Bienville et Douane. 26 sept
EN débarquement du navire Deux Sœurs, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge Bourg, 1851 pour famille, 84 caisses do Pape Clément 1848. A vendre par CAVELIER & MAXENT, rue Royale No 140. 27 sept
EN débarquement du navire Deux Sœurs, de Bordeaux: 120 caisses de 12 bouteilles vin vieux, [illegible] A vendre par FERBOS FRERES, 147 et 149 rue Royale, coin Dumaine
DIVERS—[illegible] FERBOS FRERES [illegible]
Demande d'une [illegible]

AVIS IMPORTANT.
AUX PLANTEURS SUCRIERS.
AYANT appris que M. L. de Saulles avait l'intention de poursuivre rigoureusement, cet hiver, en sa qualité de cessionnaire de la PATENTE DE M. MELSENS, pour les Etats-Unis, toute violation de ses privilèges, nous avons conclu avec lui un arrangement par lequel les habitants qui achèteront de nous du Bisulphite de chaux, seront à l'abri, pour la roulaison prochaine, de toute responsabilité envers lui, résultant de l'usage de cet article dans la fabrication du sucre, d'après le procédé Melsens.
Pour les planteurs qui achèteront cet article ailleurs que chez nous, il a fixé le DROIT DE PATENTE pour la roulaison prochaine, à TROIS PIASTRES LE BARIL de Bisulphite de chaux ainsi acheté, lequel montant sera versé entre nos mains, comme il est autorisé à le recevoir.
Nous espérons que les avantages que nous offrons, joints à la qualité invariable de l'article que nous fabriquons, engageront les planteurs et ceux qui désirent l'employer, à nous accorder une préférence marquée.
Nous appelons l'attention sur l'avis ci-joint de M. De Saulles. EDWARD SHIFF & Co. Rue de la Commune, No 120.
Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1854.
Avis est donné à tous les PLANTEURS qui auraient pu jusqu'ici employer ou auraient l'intention d'employer, à la roulaison prochaine, sur le DROIT DE PATENTE de M. MELSENS, en employant le Bisulphite de chaux dans la fabrication du sucre d'après le procédé Melsens, que l'intention du soussigné, qui est le seul cessionnaire de la patente pour tous les Etats-Unis, est de commencer des poursuites, en prochain terme de la Cour de Circuit des Etats-Unis, afin de revendiquer ces droits. Avis est donné que, dans le but d'éviter cette démarche, en tant qu'il s'agit de l'avenir, il a conclu avec MM. Shiff and Co., un arrangement par lequel les planteurs qui achèteront de cette maison, seront à l'abri, pour la roulaison prochaine, de toute responsabilité résultant de l'usage du Bisulphite de chaux, dans la fabrication du sucre, d'après le procédé Melsens.
Les planteurs qui achèteront cet article d'autres personnes que de MM. Ed. Shiff & Co., payeront, pour le droit de patente, pour la roulaison prochaine, à raison de trois piastres par baril de bisulphite de chaux ainsi acheté, lequel montant sera payé à M. Edward Shiff & Co., qui sont seuls autorisés à le toucher.
On peut obtenir de plus amples renseignements en s'adressant à MM. Edward Shiff & Co. rue de la Commune No 120, ou à Edward Briggs, avocat du cessionnaire, au coin des rues Union et St-Charles.
26 sept—t et [illegible] L. DE SAULLES.

MONTRE PERDUE.
LE dimanche 24 du courant, il a été perdu rue Royale, de l'hôtel St Louis à l'encoignure de la rue d'Orléans, UNE MONTRE de femme portant le No 14407, avec un porte-crayon et un médaillon en or. La personne qui aura trouvé ces objets est priée de les remettre chez MM. Ch. Guérinaux & Co. encoignure d'Orléans, No 203. La montre est en or émaillé. 27sept—3f

A VENDRE.
Une BELLE PHARMACIE, parfaitement située, dans un quartier central et populeux du Deuxième District. Pour prix et conditions, qui seront raisonnables, s'adresser au bureau de l'Abeille. 26 sep—6

UNE bonne CUISINIERE française désirerait trouver de l'emploi dans une famille bourgeoise. S'adresser chez M. Wolf, rue Royale, No 217, entre Orléans et Ste-Anne. 30 sep—3

ON demande une fille de couleur qui soit bonne cuisinière et puisse aider à blanchir. Elle doit être bonne [illegible] et avoir une bonne conduite. S'adresser rue Royale, No 70. 28 sep—3 f

GRAINES DE JARDINAGE.
Nouvelle récolte de 1854.
Reçu du Nord ce 29 septembre, par le steamer Crescent City—Un assortiment général de GRAINES POTAGERES ET DE FLEURS les mieux assorties, ainsi que graines de fourrage et de parterre, à vendre par B. DOUR, rue Conti No 30. 29 sep—1m

ON DEMANDE un homme robuste accoutumé au travail d'un magasin de vins. S'adresser au No 90, rue St-Louis. 29 sep

ON demande une GARDIENNE D'ENFANT. Une femme de couleur âgée ou une française serait préférée. S'adresser au No 9, rue Gravier. 29 sept—3f

EN débarquement du navire deux Sœurs, de Bordeaux: 10 quarts cognac de la marque E. Gounty, 100 caisses fruits au jus de la marque Teyssonneau Jne, 175 do vin rouge Côte de Florac, 10 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, [illegible] A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

NOUVELLES SARDINES—1,000 demi-boîtes et 500 quarts de boîtes moyennes à l'huile de la dernière pêche et de la marque [illegible], en débarquement du brick des Deux Sœurs, de Bordeaux, et à vendre par Th BAILLY BLANCHARD & Co. 20 sep—10f 27, Vieille Levée.

100 paniers vin de Champagne, de la marque "Ancre," en bouteilles et demi-bouteilles, et à vendre par Th BAILLY BLANCHARD & Co. 20 sep—10f 27, Vieille Levée.

MARCHANDISES SECHES.
LES soussignés annoncent aux marchands que leur assortiment de marchandises françaises, arrivé par le navire Wurtemberg, du Havre, est entièrement ouvert et prêt à être examiné. On y trouvera une grande quantité d'articles que nous ne pouvons énumérer ici; et aussi un large assortiment d'articles de fantaisie dits articles de Paris. RICHARD, ALDIGE & Co. Rue de Chartres, No 25, au Premier. 23sept

Au drawback. A VENDRE par les consignés—Six caisses fusils doubles à baïonnette. RICHARD, ALDIGE & Co. 22 sep
Au drawback. A VENDRE par les consignés—Deux caisses fusils de chasse double. RICHARD, ALDIGE & Co. 22 sep
Au drawback. A VENDRE pour le marché mexicain—300 paniers champagne. RICHARD, ALDIGE & Co. 22 sep
Au drawback et pour le marché Mexicain. A VENDRE deux caisses [illegible]. RICHARD, ALDIGE & Co.
Au drawback. A VENDRE deux caisses revolvers pour le marché mexicain. RICHARD, ALDIGE & Co.
Au drawback. A VENDRE une caisse châles soie, pour le marché mexicain. RICHARD, ALDIGE & Co.
BUCKEYE—11 demi pipes, en débarquement du navire Deux Sœurs, de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille-Levée. 30sept
JAMBONS—[illegible]—136 barriques de Webster, [illegible] à vendre par P. COOK & CO, 44, [illegible] 31juil

AUX COIFFEURS, BARBIERS.
LES soussignés appellent l'attention de ceux qui [illegible] URIAH A. POLLARD & Co., 76, rue Canal, près Chartres. 28 sep

SUCRE, CIGARES, &c. &c.
100 caisses sucre blanc, jaune et brut de la Havane, 60 sacs café de la Havane, première qualité, 750,000 cigares de diverses marques et qualités, tous d'importation directe et comprenant: Cabanas, Colorado, Ugues, Sevillana, Washington, &c. &c. 15 barils miel de la Havane, première qualité, 100 balles tabac de Cuba pour cigarettes, 35 caisses de confitures de la Havane, 30 sacs cacao de Guayaquil, Vin de Xeres et de Madère de première qualité, en caisses. En magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co., 25, Vieille Levée. 18 sept
SUCRE—200 caisses sucre blanc de la Havane, en débarquement du brick St J. Peters venant de la Havane. A vendre par S. DE VISSER & Co., 25, Vieille Levée. 18sept

Truffes et petits pois.
REÇU par le navire Wurtemberg, venant du Havre: 100 boîtes truffes, [illegible] boîtes truffes, 100 boîtes petits pois, 60 boîtes petits pois, à vendre par FAURES & NORMAN, 33 et 35, rue Royale. 18sept

Bottes, Souliers et Chapeaux.
400 caisses, en débarquement des navires Hannah Thornton, Sea Flower et Havana, comprenant un assortiment complet pour le commerce de la ville et de la campagne. A vendre à des conditions libérales par G. W. DUNBAR, No 5, rue des Magasins. 18sept

DEMANDE d'un commis vendeur parlant anglais et français. S'adresser à J. N. Robert & Co., Maison Rouge. Il est inutile de se présenter si l'on ne peut fournir de bonnes recommandations. J. N. ROBERT & Co.
O. TALAMON & Co. ont transféré leur magasin au No 4 rue des Magasins, entre Canal et Commune. 5 sept—1m
ABSINTHE ET KIRSCH—En débarquement du navire Wurtemberg, du Havre, à vendre par le consigné: 75 caisses absinthe suisse, 25 do kirsch de marque Dubied, 50 do [illegible] A. COUTIN, 13, rue Bienville
VINAIGRE—15 barils vinaigre français [illegible], à vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville
VIEUX PORTO—3 quarts pipes [illegible] à vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville
EN débarquement du navire Wurtemberg, venant du Havre: 2 tonneaux fromage de Gruyère, [illegible] J. N. CURIEN, 40 rue Toulouse
A. GRANIER, Charpentier, [illegible] pour le transport des maisons. Rue Félicité, [illegible]
[illegible] H. M. BARLOW & Co. [illegible]

AVIS AUX MARCHANDS.
AUGUSTE GIRARD & Co. No 9, rue Bienville, au premier.
VIENNENT de recevoir par le Wurtemberg du Havre, un bel et grand assortiment en broderie et autres articles tels que: Bandes, Guipures, Jupons-Guipures, Cols de Bandes-Jaconat brodées nouveau genre; Jupons brodés, [illegible] Mouchoirs batiste brodés, et dessus de chemises. Attendu par la Mathilde du Havre, un assortiment complet de chemises d'hommes et autres articles de nouveauté &c. &c. &c. A vendre en gros seulement. 21 sept—3m

LA MAISON J. F. LELIEVRE, LIBRAIRE, Rue Royale, No 230.
ANNONCE respectueusement aux Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de *fournitures pour fleurs*, qu'elle vendra à des prix qui étonneront par leur modicité. 21sept

Demande de Domestique.
UNE domestique blanche ou de couleur trouvera de l'emploi dans un ménage composé de trois personnes, en s'adressant au No 25, rue Chartres. 21 sept

A VENDRE.
LA propriété située au coin Est des rues Remparts et Dumaine, mesurant 32 pieds de face sur 95 pieds de profondeur. Les conditions sont accommodantes. S'adresser au No 13, rue des Marais, entre Jackson et Commune, à JH. VIGO. 21sept—10

J. D. HENRIQUEZ. VETEMENS DE MODE, ET LINGERIE POUR HOMMES, Malles, Valises, Sacs de voyage, &c. No. 14, rue St Charles, Trois portes au-dessous de l'Hôtel Verandah. Nile-Orléans 20 sept—3m

JOHN H. BURK, relieur, No 51, Passage de la Bourse. ☞ Il exécute tout ce qui tient à la TYPOGRAPHIE, bien soigneusement, dans le plus bref délai. 16 sep—6m

VOORHIES, GEORGE & Co. MARCHANDS COMMISSIONNAIRES. No 15, RUE TCHOUPITOULAS, Nile-Orléans. S. P. Voorhies, R. George. 1juillet

ARNOUX. ENCOIGNURE STE ANNE ET CHARTRES. MAISON PONTALBA. ☞ 500 robes de barège à volants, contenant chacune, 15 yards. Prix .... $6 50 à $7 50 la robe

G. LAVIE, No 5, rue St Charles entre Canal et Commune, En déballage. Deux caisses CHOCOLATS A LA CREME pour soirées, en boîtes assorties.

J. CASSERGUE, —MARCHAND TAILLEUR,— No 77 Rue St.-Charles, No 77 Entre celles Union et Perdido.
INFORME sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir une partie de ses marchandises pour le Printemps, consistant en: Coutils couleur et blanc. Piqué couleur pour gilets, Mérinos noir pour habits et pantalons. Montpensier noir (étoffe nouvelle) pour redingotes et pantalons. ☞ Ses prix sont très modérés. J. CASSERGUE

LE soussigné offre à vendre aux plus bas prix du marché, les marchandises ci-après décrites, en débarquement des navires Oswego, Celestial Empire, steamer Black Warrior, de New-York et navire F. W. Bailey, de Philadelphie: [illegible] LOUIS DUCOURNAU, 25, rue de Chartres, entre Douane et Canal. 30sept

Changement de domicile.
P. ALEXANDRE LANAUZE a transféré son magasin au No 76, rue Vieille-Levée, entre Toulouse et St-Louis. 14 sept—3m

Magasins à louer.
A louer pour le 1er octobre prochain. Le magasin No 14 rue de la Douane et face à la rue Crossman. Le magasin encoignure Chartres & St Pierre. S'adresser sur les lieux. 16 août—45

A LOUER.
Le magasin en briques à trois étages, situé dans la rue de la Vieille-Levée, No 28, maintenant occupé par M. Richard Turpin, encanteur. Les clés seront livrées [illegible] H. DE GOER & RIFFLARD. 9 sep—15 rue de la Douane No 26

Vins, Conserves et Fruits.
EN débarquement des navires Eugénie et Deux Sœurs, venant de Bordeaux: 200 caisses vin rouge bon ordinaire, [illegible] A vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti

MOUTARDE ET CONFITURES—En débarquement du navire Deux Sœurs, de Bordeaux: 20 caisses moutarde, 5 do confitures, à vendre par DUNTZE & IKEN, encoignure Royale et Conti. 28 sept

SARDINES A L'HUILE—En débarquement du navire "Eugénie" de Bordeaux: [illegible] NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 26 sep
EN débarquement du navire "Deux Sœurs" de Bordeaux: 10 quarts cognac de la marque E. Gounty, 100 caisses fruits au jus de la marque Teyssonneau Jne, 100 do vin rouge Côte de Florac, [illegible] NUMA LACOSTE, 147 rue Royale. 26 sep
FRUITS A L'EAU DE VIE—75 caisses fruits à l'eau de vie assortis, de la marque Ch Chauvet, 75 do abricot de do de do, 50 do prunes et poires, de do do de do, à vendre par NUMA LACOSTE, 147 rue Royale. 26 sep
DAMEJEANNES—2000 damejeannes vides de 5, 3, 2 et 1 gallon, à vendre par NUMA LACOSTE, 147 rue Royale. 26 sep
CIGARES DE LA HAVANE—194,000 cigares de la Havane, reçus par le Sam. J. Peters, en magasin et à vendre. Le lot comprend un assortiment de Regalia, demi do, Trabucos, Londres et autres excellentes qualités des marques Guttierez, Elias, Paz de Rosario et autres marques également célèbres. J. M. CABALLERO, 35, Vieille Levée, Entre Bienville et Douane. 26sept

Changement de domicile.
[illegible] & Co. ONT transporté leur magasin de l'encoignure Chartres et Toulouse au No 64, rue de Chartres. Ils profitent de la circonstance pour annoncer à leurs clients et au public en général qu'ils déballent en ce moment leur assortiment de goods reçus par tous les derniers arrivages d'Europe et du Nord. 15 sept

VINS DE BOURGOGNE en bouteilles et en demi bouteilles— 25 caisses Romanée Conti, 15 caisses Clos Vougeot, 3 caisses Chambertin, 67 caisses Beaune, 62 caisses Chablis. A vendre par FRED. LOISON, 24, rue de la Douane. 19 av

AVIS—La société existant en cette ville, sous la raison sociale de Maillot & Colard, est de ce jour dissoute d'un commun accord; M. Jos. Maillot reste chargé de la liquidation. Nouvelle Orléans, 1er septembre 1854. J MAILLOT, R. COLARD. 1 sept—1m

M. J. MAILLOT annonce aux négociants et à ses amis qu'il continuera pour son compte particulier, le même genre d'affaires que celles de l'ancienne maison, dans la maison de J. Maillot. Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1854. 1 sept—1m

Avis de Société.
LE soussigné informe le public qu'à compter de ce jour, il a pris en société avec lui MM. Pierre Roy, de St Landry, Auguste P. Robion et Jean Baptiste Dorbès. La nouvelle maison sera conduite sous la raison de J. B. Bellocq & Co. Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1854. J. B. BELLOCQ. 1sept—1m,3pc

Changement de Domicile.
THOMAS PINET & CO ont transporté leur magasin [illegible] Levée, entre St-Louis et Conti.
BRANDIES dans les chais de la douane: [illegible] THOMAS PINET & Co. [illegible] Vieille Levée
ALE d'Ecosse—125 pipes marque Harvey, en magasin et à vendre par O. VALETON & Co. 25, rue Tchoupitoulas. 21 aout
ALE et Porter de E. H. Ryan—[illegible] Porter de Londres, à vendre par O. VALETON & Co., 25, Tchoupitoulas. 21 aout
CORNICHONS de New York: [illegible] O. VALETON & Co.
SARDINES—2000 demi et quarts de boîtes, à vendre par O. VALETON & Co. 21 aout
FRAISES au jus—[illegible] O. VALETON & Co.
EN débarquement du navire Mary Merritt, de Bordeaux: [illegible] CAVELIER & MAXENT [illegible]
[illegible]

INSTITUTION DE G. BOYER. Rue Conti No 148.
RENTREE des classes, lundi 4 septembre. 29 aout

JEFFERSON ACADEMY, 53, rue Bourbon, DIRIGÉE PAR G. J. LORD.
LA réouverture des classes de cette institution est fixée à lundi 18 septembre; les élèves sont invités à la plus grande ponctualité. Les parents qui ont l'intention de confier leurs enfants à cette maison d'éducation, sont priés de les envoyer, autant que cela se pourra, vers le commencement de la session. 1 sep—1 m

COLLEGE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Rue de l'Esplanade No 38. ERASTUS EVERETT, Président.
M. EVERETT informe respectueusement les parents et tuteurs que l'organisation des classes du Collège de la Nouvelle-Orléans est aujourd'hui complète et ne laisse rien à désirer. Il est heureux de pouvoir leur annoncer qu'il vient de s'assurer les services d'un professeur américain distingué qui le secondera dans le département de l'Anglais et des Mathématiques, [illegible]
Les classes de Latin et de Grec ont été confiées à un savant et habile professeur.
Les élèves sont admis au Collège, à quelque degré de connaissances qu'ils soient parvenus et, à la fin de l'année scolaire, des degrés sont accordés à ceux qui ont achevé le cours d'études adopté par le Président et les Bureaux d'Examen.
☞ Les parents qui désirent obtenir de plus amples renseignements, sont priés de s'adresser au Collège. Le Président se fera un plaisir de leur communiquer tous les détails qu'ils voudront avoir. 8 sept

COLLEGE DES JESUITES. Encoignure Commune et Baronne.
LES classes seront rouvertes dans ce collège, lundi prochain, 2 octobre. Les parents sont priés d'envoyer leurs enfants, autant que possible, dès l'ouverture des classes; ils leur épargneront ainsi les difficultés que rencontrent, pour le travail et le progrès, ceux qui arrivent après les autres. L. CURIOZ.

AVIS. R. B. SYKES, encanteur, a transporté son magasin au No 45, rue des Magasins, en face de l'Arcade de Banks. 25 sep

Société Howard. Bureau, No 30, rue du Camp, au premier.
LES demandes en secours pour les personnes indigentes atteintes de la fièvre jaune, seront reçues au bureau, tous les jours, de 8 heures du matin à 3 heures de l'après midi et de 4 à 6 heures de l'après-midi. D. I. RICARDO, secrétaire. 22 sept—12

S. DE VISSER & Co., Importateurs de SUCRE DE LA HAVANE, Cigares, Café, &c. Ont transporté leur magasin au No 74, rue des Magasins. 27 sep

PRODUITS NOUVEAUX.
Reçu par le navire Wurtemberg, du Hâvre: Extrait d'iège, préparation astringente, qui remplace avec avantage le Ratanhia. Sirop de Raifort très employé à Paris. Alimentation de l'enfance et des personnes faibles, semoule et chocolat de M. Mouriès. Suffisamment riches en phosphate calcique, principe nutritif des os dont l'application a reçu l'approbation de l'Académie de Médecine et a mérité à l'auteur une médaille d'encouragement qui lui a été décernée par l'Institut de France. (Concours des prix Montyon.) Avantages de cette alimentation
Chez les enfants pendant le sevrage, Cette nourriture peut prévenir les accidents nombreux et les chances de mort qui sont occasionnées par le développement des os et des dents.
Chez les enfants après le sevrage, jusqu'à la fin de la croissance, elle empêche l'affaiblissement du système osseux, et conséquemment une des causes les plus directes du rachitisme, des diarrhées, des vices de constitution, des difformités de taille, etc.
Chez les nourrices, elle améliore le lait en lui fournissant la quantité de nourriture dont le nourrisson a besoin pour grandir.
Chez les femmes enceintes, elle prévient les indispositions et les fausses-couches nombreuses qui ont pour cause le défaut de ce principe sans lequel l'enfant ne peut pas se former.
200 Sacons Semoule et Chocolat Mouriès.
☞ N.B. Les médecins pourront se procurer des brochures spéciales chez M. EDOUARD GUILLOT, Dépositaire, No. 239, Rue Royale entre Ste. Anne et Dumaine. 19 sep

Ouvriers—Ouvriers.
DE bons ouvriers bottiers ainsi que pour toutes sortes de chaussures pour hommes et pour dames, trouveront de l'ouvrage tant qu'ils pourront en faire, en s'adressant à la manufacture de chaussures de M. G. F. BLANCARD, Encoignure Royale et Dumaine.
☞ Un ouvrier spécial qui ferait exclusivement que des chaussures à double semelle pour dames, pourrait avoir pour ce travail un très bon prix. 26 sept

Changement de domicile.
Le magasin et la fabrique de Chapeaux de J. J. ALBERT sont transférés rue de Chartres No 33, encoignure de la Douane. 23 sept—10

A LOUER.
LE magasin en briques à trois étages, situé au No 25 rue de la Douane et occupé en ce moment par H. DE GOER & RIFFLARD. 23 sept—2-em

DAMAS—Un bel assortiment de damas laine et soie venant d'être reçu et à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD. 22 sept—2em

CIGARES D'ALLEMAGNE.—Un assortiment complet de regalia, cazadores, media, regalia, dimension de Londres, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD. 23 sept—9em

20, Rue de Chartres, 20.
F. RIMAILHO & Cie, IMPORTEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES,
VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages un assortiment complet de: LAINAGES, BONNETERIE, MERCERIE, BOUTONS, BRETELLES, PEIGNES, PORTE-MONNAIES, RUBANS, DENTELLES, PARFUMERIES, JOUETS D'ENFANTS, ARTICLES DE FANTAISIE, &c., &c. 12 sep—1 m

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS.
INDEPENDAMMENT de son stock permanent qui est toujours de plus de 30,000 rouleaux de papier à tapisser de toutes les qualités, LA MAISON Vor HEBERT & Co., 149, rue de Chartres, vient de recevoir par le navire Wurtemberg, du Havre: de 5 à 6,000 rouleaux de papier peints et bordures de dessins tout nouveaux, Se divisant ainsi: 2,000 rouleaux environ pour salons, parloirs, etc. 2,000 do do à fleurs pour chambres à coucher, etc. 1,500 do do pour salles à manger, entrées, corridors, escaliers, etc. 300 do bordures veloutées et imitations, et assorties aux papiers et dessus.
Convaincu que pour juger la beauté, la qualité et le bon marché, la comparaison vaut mieux que les attestations du marchand, la Maison Vor Hebert prie simplement les personnes qui ont des maisons, appartements, cafés, restaurants, magasins, etc, etc, à faire tapisser, de vouloir bien passer au magasin de Vor HEBERT & Cie, 149 rue de Chartres. 19 sep—1 m

LIBRAIRIE DE Vor. HEBERT & Cie, 149, rue de Chartres.
NOUS avons l'honneur d'informer les personnes qui ont souscrit aux CAUSERIES DU LUNDI, par STE BEUVE, et qui ont déjà reçu les six premiers volumes de cet ouvrage, que nous sommes en mesure de leur délivrer les tomes 7 et 8. 19 sep

AVIS—Aux fabricants de cigares, lithographes, etc: 2 caisses papiers de couleurs assortis (français) reçu par le navire Wurtemberg, et à vendre par Vor HEBERT & Cie, 149 rue de Chartres. 19 sep

PAPIERS PEINTS! DELCROIX, 166, Rue de Chartres, 166.
CETTE maison, qui s'est acquis une juste réputation pour la beauté et la richesse de ses PAPIERS PEINTS, vient de transporter son entrepôt au No 166, rue de Chartres, deux portes au-dessous de son ancien établissement, où elle reçoit en ce moment, par le Wurtemberg, un vaste assortiment de nouveautés parisiennes en PAPIERS PEINTS. Cet assortiment, complet en ce moment, sera alimenté par les arrivages d'Europe pendant la saison, et les acheteurs seront ainsi à même de rencontrer en tout temps chez M. DELCROIX des marchandises irréprochables pour leur fraîcheur.
Tous les papiers de M. Delcroix sortent des meilleures manufactures d'Europe, et son assortiment de papiers ordinaires ou communs est des plus variés. Quant aux prix, on pourra s'assurer qu'ils sont excessivement modiques.
Les papiers de luxe, de leur côté, ne laissent rien à désirer: élégance de dessin, richesse du coloris, etc., etc. Il est inutile d'entrer ici dans un détail des variétés qui se trouvent dans cet entrepôt; il suffit de dire que l'on y rencontre tout ce qui se rattache à la ligne des papiers peints. DELCROIX, 166, rue de Chartres. 6 sep

Actions.
LE soussigné désire acheter des Actions de la Banque de l'Etat, de la Banque de la Louisiane, de la compagnie des water works et de la Compagnie d'Assurance des Marchands. Il vendra des actions de la Banque du Canal et de la Banque de l'Union. GEO. GOTTSCHALK, 26, Commune. 16 fev

London Porter and Ale.
EN débarquement du navire Niagara venant de Liverpool, 120 barils London Porter et Ale de la marque célèbre de E. & G. Hibbert. [illegible] A vendre par FAURES & NORMAN, 33 et 35 rue Royale. 20 août

ASPERGES.
REÇU tout récemment du bord du steam-boat Empire de St-Louis, un assortiment complet d'asperges [illegible] A vendre par FAURES & NORMAN, 33 et 35 rue Royale. 30 aout

CONSERVES ALIMENTAIRES—300 1/2 boîtes petits pois, [illegible] champignons, [illegible] A vendre par FAURES & NORMAN, 33 et 35 rue Royale. 30 aout

REÇU par le navire Eugénie, venant de Bordeaux, 250 barriques de vin rouge, à vendre par BOYER FRERES, BENQUET & Co, enc. Moreau et Mandeville. 5sept
ATTENDU par le navire Deux Sœurs, venant de Bordeaux: 60 barriques de vin rouge, à vendre à livrer par BOYER FRERES, BENQUET & Co, Encoignure Moreau et Mandeville, 3e Dist. 21sept
ATTENDU par le navire Samuel Dyer, venant de Bordeaux— [illegible] barriques de vin rouge, à vendre par BOYER FRERES, BENQUET & CO, Enc. Mandeville et Moreau, 3me district. 21 sept
SARDINES—6000 1/2 boîtes sardines à l'huile de la marque J. Pennec, de Nantes, en débarquement du brick les Deux Sœurs, venant de Bordeaux, à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier. 28 sep
FRUITS AU JUS—100 caisses fraises et [illegible] de la marque J. Pennec, de Nantes, en débarquement du brick Deux Sœurs, à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier. 26 sep
EN débarquement du navire les Deux Sœurs, venant de Bordeaux, 60 barils vin blanc haut Sauterne, à vendre par [illegible]
BISCUITS—850 caisses [illegible]

BANQUE D'EPARGNE DE LA LOUISIANE. Au coin des rues Camp et Lafayette.
CETTE Institution a été organisée en vertu d'une loi d'incorporation adoptée par la dernière législature de cet Etat et sera ouverte jeudi, 3 du courant.
La base de cette institution, est simplement celle d'une Banque d'Epargnes. Dans le but d'offrir à tous le moyen d'accumuler leurs épargnes, il est déclaré dans la charte que le plus petit montant, même une pièce de dix cents, sera reçu en dépôt.
L'intérêt de l'argent déposé sera comme suit:
Dépôts, pas moins de 60 jours ou plus de 90 jours—4 pour cent par an.
Dépôts, pas moins de trois mois et pas plus de six mois—5 pour cent par an.
Dépôts, pour plus de 6 mois—6 pour cent par an.
L'argent déposé sujet à demande sera reçu, mais il ne sera pas accordé d'intérêt.
Le vendredi, les femmes seulement déposeront leurs épargnes.
DIRECTEURS: W. H. Garland, James M. Forgery, Pat. Irwin, Jno Coleman, Geo C. Lawrason, Dennis Cronan, R. L. Robertson, Jno B. Camden, W B Bobb, James M. Reed. W. H. GARLAND, président. Nile Orléans, 2 aout 1854.

PORCELAINE blanche de Limoges, 1er choix—17 caisses comprenant un assortiment complet de: plats, assiettes, soupières, saladiers, corbeilles à fruits, théières, sucriers, tasses et soucoupes &c. à vendre en lots à la convenance des acheteurs et livrables à domicile par C. CARRERE, encoignure Madison et Condé. 28 sept
FAIENCE commune—38 paniers à l'entrepôt de la douane, à vendre pour l'exportation ou pour la ville, par C. CARRERE, encoignure Madison et Condé. 28 sept
JARRES à eau, de Marseille—430 à vendre pour l'exportation ou pour la ville, par C CARRERE, Encoignure Condé et Madison. 28 sept
COUTELLERIE ANGLAISE FINE: Couteaux de table. Couteaux de poche, Rasoirs célèbres de Wade & Butcher, Ciseaux. A vendre par C. CARRERE, 116, rue de la Vieille Levée. 28 sept
SARDINES A L'HUILE—100 caisses de 100 boîtes Sardines A. Canaud. 50 do 100 1/2 do do. En débarquement du navire Deux Sœurs, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St-Louis. 28 sept
FRAISES AU JUS—25 caisses de 12 bouteilles de Louis Lovengue, Nantes, en débarquement du navire Deux Sœurs, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St-Louis. 28sept

MAGASIN DE TAPIS. 32, RUE DE CHARTRES.
NOUS avons reçu par les derniers arrivages de l'Angleterre et du Nord, un assortiment considérable et bien choisi des articles suivants: TAPIS—Wilton, velours, Bruxelles, Tapisserie, Aubusson trois plis impérial et supérieur, à grain supérieur et commun, Vénitiens, Chanvre, &c. &c. TOILE CIREE POUR PLANCHERS—Nouveaux dessins, de différentes qualités, coupés d'après la grandeur des appartements. Nattes, Tapis de table, stores, tapis à marches à dessins en laine et en toile, baguettes d'escalier, étoffes en crin. Le tout vendu au plus bas prix du marché par A BROUSSEAU & Co. 18 sept—ab

P. MALLARD, 67, rue Royale et 20, rue Bienville.
INFORME ses amis et sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir par le navire Wurtemberg et par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment de meubles, tels que sets de salon complets, étagères, bureaux ministre en acajou et palissandre, bureaux de dames, buffets, chaises de fantaisie, meubles de salle à manger, complets buffet acajou et vieux chêne, tables à rallonges. Il a toujours en magasin un beau choix de meubles de chambres à coucher acajou et palissandre, tels que: Lits, Armoires unies et à glace, Toilettes, [illegible]—le tout fabriqué dans ses ateliers.
AUSSI:—Un grand choix d'ETOFFES à RIDEAUX en damas de soie brocatelle, damas laine et soie et tout laine, algériennes, tulles perse croisée à rayures, passementerie et glands de toutes sortes, rideaux bobinet et mousseline.
GLACES de toutes grandeurs et de tout prix, transparents, corniches, garnitures de fenêtre en acajou et palissandre.
SERVICES COMPLETS de table en porcelaine blanche et décorée, do à dessert, à thé et à café, cristaux des meilleurs goûts: plaqué d'argent et argenterie, coutellerie fine et ordinaire, couverts plaqués sur métal blanc, des meilleures fabriques de Paris, lampes Carcel et à modérateur.
Une infinité d'articles de fantaisie trop longs à énumérer.
Ayant pris déterminé pour devise: *Gagner peu et vendre beaucoup*, il se flatte qu'on ne pourra trouver ailleurs que chez lui de meilleures conditions d'achat.

TAPIS—TAPIS—TAPIS.
P. MALLARD voulant cesser entièrement le commerce de tapis cette saison, annonce au public qu'il vendra son beau choix à des prix entièrement réduits. Venez et jugez! N. B.—MM. les Marchands trouveront chez lui des conditions libérales. 16sept

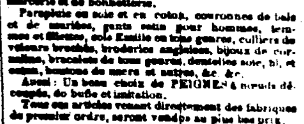

LE soussigné annonce à ses clients et à tous les marchands, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France et de New York, un assortiment complet de marchandises de fantaisie, de mercerie et de bonneterie.
Parapluies en soie et en coton, couronnes de bals et de mariées, gants en peau pour dames, [illegible] boutons de nacre et autres, &c. &c. &c. Aussi: Un beau choix de PEIGNES [illegible] de buffle et imitation. Tous ces articles venant directement des fabriques de premier ordre, seront vendus au plus bas prix. JULES BOULENGER, 100, rue de Chartres, au premier, entre Conti et St-Louis. 26 sep

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
Reçu de France par la voie du Nord: La Femme jugée par les grands écrivains. Kaufmann—Histoire philosophique de la Franc-Maçonnerie. Clavel—Histoire Pittoresque de la Franc-Maçonnerie. Des Etangs—Œuvres maçonniques, L'Arche sainte ou le Guide du Franc-Maçon, [illegible] Leprade—Poèmes évangéliques, Mignet—Histoire de Marie Stuart, Michelet—Les Femmes de la révolution, [illegible] Doctrine St Simonienne, [illegible] A. FAYA et Co. 30 rue de Chartres.
INDIENNES, [illegible]
CHAPEAUX! CHAPEAUX!—Un assortiment complet de chapeaux [illegible] J. M. GOULD & Co. 8 rue Magasins
BRODEQUINS pour habitation—Un assortiment complet de souliers, brodequins pour habitation, et bottes, en magasin et à vendre par J. M. GOULD & Co. 8, Magasins. 7sept
EAU DE VIE—200 1/4 et 1/8 Pinet Castillon, &c, Lafontaine, United Proprietors, James Morris & Augustin, &c. GENIEVRE DE HOLLANDE—10 pipes (marque de la Cloche). FROMAGES—80 boîtes de l'Ouest. VIN ROUGE—100 barriques de Catalogne. 200 caisses vin de Bordeaux. BEURRE—100 frequins de St Louis. CHANDELLES—1,000 caisses Star des [illegible] Proctor & Gamble, M. Work et autres. CIDRE & BIERE—100 caisses bouteilles, et demi bouteilles. WHISKEY—300 barils rectifié, 100 de vieux Monongahela & Bourbon, à vendre par J. J. ADAMS & Co. Grocerie, 23, Vieille-Levée. 30 ja
BALANCES à plateforme, pesant 1800 à 1800 livres, balances pour comptoirs, pesant 56 à 150 livres, à vendre par A. CARRERE, 116, Vieille Levée. 6 ja

Chocolat! Chocolat! G. LAVIE, 5, rue St Charles, entre Canal et Commune.
POUR répondre à la demande d'un grand nombre de familles, G. LAVIE vient de recevoir un assortiment d'excellent Chocolat à la crème qu'il vendra par livres à un prix très raisonnable. 14avril

GUANO. Réduction considérable dans les prix.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public que, par suite d'ordres transmis par le gouvernement péruvien à ses agents de Baltimore ils sont autorisés à réduire leurs prix de Guano de cinq piastres par tonneau. CASTILLO & HARISPE. 7 sep

GUANO DU PEROU.
A PARTIR de cette date, j'aurai constamment en magasin le véritable GUANO du Pérou, importé par MM. Castillo et Harispe, et en vendrai de quinze jusqu'à cinq tonneaux, aux prix des agents c'est-à-dire 2 3/4 cts la livre. F A GONZALES, No 11, Front Levée, près Bienville

AVOINE—1,000 sacs avoine de St-Louis, première qualité, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par F. A. GONZALES, No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.
POIS DE LA CAROLINE pour semence,—100 sacs pois frais, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par F. A. GONZALES, No 11, Front Levée, près Bienville. 21 mai
VITRES POUR FENETRES—4000 caisses vitres françaises et américaines, de dimensions assorties, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. No 28, Vieille Levée. 11 sept
SARDINES à l'huile—Reçu par le navire Daniel, de Bordeaux: 2000 boîtes sardines à l'huile, 2000 do do do, à vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti. 19 sep
CERISES à l'eau de vie—50 caisses de cerises à l'eau de vie de la marque Lafaurie, en débarquement du navire Daniel, de Bordeaux. A vendre par DUNTZE & IKEN, enc. Royale et Conti. 19 sep
FRUITS au jus—100 caisses de fraises nouvelles, 40 do de fruits au jus, assortis, à vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti. 19 sep

A vendre pour la campagne seulement.
UNE négresse créole, parfaite cuisinière et un peu blanchisseuse, [illegible] garantie des vices et maladies prévus par la loi. S'adresser [illegible] de la Douane, chez J. B. [illegible], courtier. 22sept
VANILLE—1 caisse [illegible] à vendre par [illegible] RICHARD TURPIN, 20, Vieille Levée

$20 de récompense.
PARTI marron de chez Mr. J. M. Lapice, le nègre SAMUEL, âgé d'environ 15 ans, taille d'environ 5 pieds et demi, corpulence ordinaire, [illegible] parle un peu l'anglais. [illegible]
[illegible] J. J. ADAMS & CO. 23, Vieille-Levée
[illegible] LABATUT & Co.